

DÉMANTÈLEMENT D'UN RÉSEAU CRIMINEL
INTERNATIONAL MAROCAIN

**IL S'APPRÊTAIT À COMMETTRE DES
ACTES DE SABOTAGE SUR LE TERRITOIRE
NATIONAL**

Les services de la Sûreté nationale ont démantelé un réseau criminel international marocain dont les membres activaient sur le territoire national, et procédé à l'arrestation de 61 individus de nationalité marocaine qui s'apprêtaient à commettre des actes de sabotage portant atteinte à la sécurité et à l'ordre publics dans le pays, indique dimanche un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN).



P.3

ENTRE NOUS

Quotidien national d'information

« La vérité est comme l'eau ; elle prend la forme du récipient qui la contient. » Ibn Khaldoun

Lundi 1 Joumada El Ouela 1448 - 12 Octobre 2026 - N° 1407 : ISSN 1112-6167. www.entrenous.dz Prix :25 DA

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE
NATIONALE

**LE GÉNÉRAL D'ARMÉE
SAÏD CHANEGRIHA
PRÉSIDE LA
CÉRÉMONIE
D'INAUGURATION DU
NOUVEAU SIÈGE D'UNE
UNITÉ DE LA 3^E RM**



Le ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire, le Général d'Armée Saïd Chanegriha, a présidé, dimanche, la cérémonie d'inauguration du nouveau siège d'une unité de la 3e Région militaire, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale.

P.3

DIALOGUE MONDIAL DES
MAIRES EN CHINE

**LA WILAYA D'ALGER Y
PARTICIPE**

La wilaya d'Alger a pris part au Dialogue mondial des maires, qui se tient dans la ville chinoise de Luoyang, où elle a exposé son expérience en matière de préservation et de valorisation du patrimoine culturel et historique, ainsi que sa vision stratégique pour le développement et la modernisation de la capitale, a indiqué dimanche un communiqué des services de la wilaya.

P.2

APRÈS LES ATTAQUES AYANT CIBLÉ L'AÉROPORT INTERNATIONAL
KING-KHALID DE RIYAD

**L'ALGÉRIE EXPRIME SA FERME
CONDAMNATION ET SA PROFONDE
INDIGNATION**



P.3

L'Algérie a exprimé sa ferme condamnation et sa profonde indignation suite au ciblage de l'aéroport international King-Khalid de Riyad par des attaques ignobles qui ont coûté la vie à 12 civils, et fait plus de 300 autres blessés, réaffirmant sa pleine solidarité avec le Royaume frère d'Arabie saoudite, et son rejet catégorique de tels agissements et de tout ce qui est de nature à porter atteinte à la souveraineté du Royaume, à l'intégrité de son territoire et à la sécurité de ses citoyens et résidents, a indiqué dimanche un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

SALON INTERNATIONAL DES MÉDIAS D'AFRIQUE

DES VOIX AFRICAINES POUR RACONTER LES VÉRITÉS DE NOTRE CONTINENT

La participation algérienne au Salon international des médias d'Afrique à Dakar (SIMA) s'est distinguée dans les débats organisés en marge des expositions. Les échanges ont notamment souligné l'urgence de faire émerger un récit africain porté par des auteurs du continent.

P.7

PRÉPARATIFS DES ASSISES NATIONALES SUR LA MÉMOIRE ET L'HISTOIRE

LE MINISTRE DES MOUDJAHIDINE RENCONTRE LA FAMILLE RÉVOLUTIONNAIRE

Le ministre des Moudjahidine et des Ayants-droit, Abdelmalek Tacherift, a organisé une série de concertations avec les représentants de la famille révolutionnaire et des organismes nationaux concernés, dans le cadre des préparatifs des assises nationales sur la mémoire et l'histoire et de l'élaboration du projet de loi sur la mémoire nationale, selon un communiqué du ministère publié hier dimanche.

Par Malek Gaya

Cette démarche vise à concrétiser les directives du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, formulées dans son message à la Nation à l'occasion de la Journée nationale de la mémoire, marquant le 81e anniversaire des massacres du 8 mai 1945. Le chef de l'État avait appelé à organiser des assises nationales consacrées à la mémoire et à l'histoire et à préparer un texte législatif relatif à la mémoire nationale.

Au cours de ces réunions, M. Tacherift a exposé les grandes orientations ainsi que les préparatifs engagés pour la tenue de ces assises, appelées à constituer un cadre national de dialogue et de concertation sur les questions mémorielles et historiques. Cet espace devra permettre la participation des différents acteurs, des chercheurs, des personnes intéressées et des représentants de la famille révolutionnaire, afin d'apporter leurs contributions à cette initiative.

Le ministre a également présenté



les principaux axes des travaux consacrés à la préparation et à l'examen du projet de loi sur la mémoire nationale. Il a insisté sur la nécessité d'étendre les consultations et de prendre en considération les différents points de vue, remarques et propositions susceptibles d'enrichir le texte, à la hauteur de la place

essentielle qu'occupe la mémoire nationale dans la conscience collective du peuple algérien.

Dans cette perspective, M. Tacherift a souligné que l'élargissement des consultations se justifie par la portée nationale et stratégique des questions liées à la mémoire et à l'histoire. Il a également mis en

avant l'importance d'impliquer les différentes parties concernées dans l'élaboration d'une vision cohérente et globale, destinée à protéger la mémoire nationale et à mettre en valeur le patrimoine historique de l'Algérie.

Cette démarche vise notamment à préserver le souvenir des sacrifices consentis par les générations de la résistance populaire, du mouvement national et de la glorieuse Révolution de libération, afin de transmettre cet héritage aux générations futures avec fidélité et sens des responsabilités.

Les rencontres ont, par ailleurs, permis aux représentants de la famille révolutionnaire et aux organismes participants de faire part de leurs observations et de leurs propositions, tout en confrontant leurs points de vue sur les différentes questions liées aux deux projets. Plusieurs contributions ont ainsi été formulées pour enrichir les préparatifs en cours et consolider l'approche participative retenue, précise le communiqué du ministère.

M.G

MÉDIAS

LE MINISTRE DE LA COMMUNICATION RENCONTRE LES PRINCIPAUX CADRES DIRIGEANTS DES IMPRIMERIES PUBLIQUES ET DE L'ALGÉRIENNE DU PAPIER

Le ministre de la Communication, M. Mohamed Bouslimani, a présidé, dimanche, une séance de travail ayant regroupé les principaux cadres dirigeants des imprimeries publiques et de l'entreprise Algérienne du Papier (ALPAP), a indiqué un communiqué du ministère.

Lors de cette rencontre qui s'est déroulée au siège du ministère, M. Bouslimani a suivi un exposé sur "la situation de ces entreprises, les difficultés financières et les différentes entraves liées à la gestion et aux défis auxquels elles sont confrontées, ainsi qu'une série de propositions et de so-

lutions pour surmonter cette situation", précise le communiqué.

A ce titre, le ministre a exhorté les responsables des imprimeries et de l'ALPAP à "intensifier les efforts pour améliorer la situation financière et développer la performance économique, à travers l'orientation vers la diversification et l'élargissement de l'activité, et la résolution des problèmes financiers soulevés dans le cadre des lois et règlements en vigueur", selon la même source.

RA

DIALOGUE MONDIAL DES MAIRES EN CHINE

LA WILAYA D'ALGER Y PARTICIPE

La wilaya d'Alger a pris part au Dialogue mondial des maires, qui se tient dans la ville chinoise de Luoyang, où elle a exposé son expérience en matière de préservation et de valorisation du patrimoine culturel et historique, ainsi que sa vision stratégique pour le développement et la modernisation de la capitale, a indiqué dimanche un communiqué des services de la wilaya.

La wali déléguée de la circonscription administrative de Draria, Nachida Belahouène, a participé, en tant que représentante du ministre, wali d'Alger, Mohamed Abdenour Rabehi, aux travaux du Dialogue mondial des maires, organisé dans la ville de Luoyang, dans la province chinoise du Henan, du 9 au 11 octobre, sous le slogan: "Préserver l'héritage culturel des anciennes capitales historiques et l'apprentissage mutuel entre les civilisations urbaines", précise le communiqué.

Dans ce cadre, Mme Belahouène a mis en avant, dans son intervention au sein des ateliers thématiques, les efforts déployés pour préserver le patrimoine culturel matériel et immatériel, notamment le patrimoine de la vieille ville de la Casbah, considérée comme

l'un des monuments historiques et culturels majeurs de la capitale.

Elle a également exposé, à cette occasion, la vision stratégique pour le développement et la modernisation de la capitale, mettant en lumière ses objectifs, ses projets ainsi que les efforts continus déployés par les services de la wilaya pour les concrétiser sur le terrain, notamment à travers le "Plan Blanc" et les projets qu'il englobe visant à développer la capitale et améliorer ses espaces urbains.

Cette participation s'inscrit dans le cadre de "la relance de l'accord de jumelage unissant la wilaya d'Alger à la province chinoise du Henan, du renforcement de la coopération décentralisée et du développement des partenariats internationaux dans les domaines de la gestion, de la modernisation et de la planification urbaine, permettant ainsi d'échanger les expériences et les expertises et de bénéficier des bonnes pratiques, en soutien au processus de développement durable", conclut le communiqué.

RA

SANTÉ PUBLIQUE

INSTALLATION DU NOUVEAU DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'AGENCE NATIONALE DU SANG

Le ministre de la Santé, Mohamed Seddik Ait Messaoudene, a procédé, dimanche, à l'installation du professeur Issam Frigaa en qualité de nouveau directeur général de l'Agence nationale du sang (ANS), indique un communiqué du ministère.

S'exprimant lors de la cérémonie d'installation, qui s'est déroulée en présence de cadres du ministère de la Santé et de l'ANS, M. Ait Messaoudene a souligné "l'importance stratégique" de cette agence au sein du système national de santé, en tant qu'"établissement central dans l'organisation et le développement du système de transfusion sanguine, ainsi que dans la garantie de la disponibilité du sang et de ses dérivés, selon les normes de qualité et de sécurité", précise la même source. Dans ce cadre, le ministre a insisté sur "la nécessité d'élaborer et de mettre en œuvre une feuille de route claire et intégrée pour le développement de l'agence, axée sur la définition des priorités et des objectifs stratégiques et la modernisation des méthodes de gestion, afin de répondre efficacement aux besoins des établissements de santé à travers l'ensemble du territoire national". Il a également mis en avant l'importance d'une transition "progressive et mûrement réfléchie" vers la phase de production nationale de médicaments dérivés du plasma, à travers le développement des capacités techniques et scientifiques et la mobilisation des moyens nécessaires, contribuant ainsi à l'autosuffisance et au renforcement de la sécurité sanitaire nationale.

S'agissant de la transformation numérique, M. Ait Messaoudene a estimé nécessaire de "faire de la numérisation un levier essentiel de modernisation des performances de l'ANS", à travers "la mise en place d'un système d'information intégré

permettant le suivi en temps réel des stocks de sang et de ses dérivés, l'amélioration de la gestion des opérations de collecte, de stockage et de distribution, la numérisation du parcours des donneurs, ainsi que le développement de mécanismes de traçabilité des poches de sang et de leurs dérivés à toutes les étapes de la chaîne transfusionnelle", permettant ainsi d'anticiper les situations de pénurie et d'optimiser la distribution.

En outre, le ministre a salué les compétences scientifiques et professionnelles dont dispose l'agence, appelant à les valoriser et à les mobiliser pour la mise en œuvre de la feuille de route tracée, en renforçant le travail collectif, à même d'améliorer les performances et de relever la qualité des services fournis dans le domaine de la transfusion sanguine, ajoute le communiqué. Dans son allocution, le ministre a exprimé ses remerciements à l'ancienne directrice générale de l'agence, en reconnaissance des efforts déployés tout au long de son mandat et de sa contribution au développement des activités de l'agence et au renforcement de son rôle dans la garantie de la disponibilité du sang et de ses dérivés au profit des patients.

Il a, par ailleurs, adressé ses vœux de réussite au nouveau directeur général dans l'accomplissement de ses fonctions, insistant sur "l'importance de concrétiser les objectifs fixés dans le cadre d'une vision stratégique intégrée, axée sur une planification efficace, la numérisation et la valorisation des compétences, afin de conforter la place de l'ANS et de consacrer son rôle dans le soutien au système national de santé et la satisfaction durable des besoins des patients", conclut le communiqué.

RA

ENTRE NOUS
Quotidien national d'information

Édité par
EURL Rocher du Faucon
au capital de 100.000 DA
Directeur de Publication
Nasser
Mouzaoui

Siège social
Maison de la Presse, 1, rue Bachir Attar,
Place du 1^{er} Mai - Alger.
Tél : 028 133 750
0558 765 425
0771 727 632
E-mail: rocherdufaucon@gmail.com

"Pour votre Publicité s'adresser à: l'Entreprise
Nationale de communication, d'Édition et de
Publicité"
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur - Alger.
Téléphone: 020.05.20.91 / 020.05.10.42
Fax: 020.05.11.48 / 020.05.13.45
020.05.13.77

E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

IMPRESSION
Société d'impression d'Alger
Sia (centre)

DISTRIBUTION
Eurl Rocher du Faucon

DÉMANTÈLEMENT D'UN RÉSEAU CRIMINEL INTERNATIONAL MAROCAIN

IL S'APPRÊTAIT À COMMETTRE DES ACTES DE SABOTAGE SUR LE TERRITOIRE NATIONAL

Les services de la Sûreté nationale ont démantelé un réseau criminel international marocain dont les membres activaient sur le territoire national, et procédé à l'arrestation de 61 individus de nationalité marocaine qui s'apprêtaient à commettre des actes de sabotage portant atteinte à la sécurité et à l'ordre publics dans le pays, indique dimanche un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN).

Les premières investigations ont révélé que les membres de ce réseau criminel organisé hautement dangereux planifiaient des actes de sabotage, les éléments du service de wilaya de la police judiciaire de la Sûreté de wilaya d'Oran ayant réussi, au début du mois d'octobre, à déjouer le plan

criminel, procédant à l'arrestation de 61 Marocains, dont un ancien militaire de l'armée marocaine", précise la même source. Les suspects "ont pénétré sur le territoire national après avoir transité par l'aéroport international de Tunis, en empruntant des sentiers montagneux escarpés et des chemins forestiers isolés dans la

région d'El Kala, dans la wilaya d'El Tarf, limitrophe de la frontière tunisienne, avant de se rendre par voie terrestre dans la wilaya d'Oran, pour mettre à exécution leurs actes de sabotage", ajoute le communiqué. Cette opération, menée sous la supervision du parquet territorialement compétent, a égale-

ment permis "la saisie et la récupération de passeports marocains ainsi que de sommes d'argent en dirhams marocains et en euros", précise la même source, ajoutant que "les mis en cause ont été présentés devant le procureur de la République près le Pôle pénal spécialisé d'Oran".

RA

APRÈS LES ATTAQUES AYANT CIBLÉ L'AÉROPORT INTERNATIONAL KING-KHALID DE RIYAD

L'ALGÉRIE A EXPRIMÉ SA FERME CONDAMNATION ET SA PROFONDE INDIGNATION

L'Algérie a exprimé sa ferme condamnation et sa profonde indignation suite au ciblage de l'aéroport international King-Khalid de Riyad par des attaques ignobles qui ont coûté la vie à 12 civils, et fait plus de 300 autres blessés, réaffirmant sa pleine solidarité avec le Royaume frère d'Arabie saoudite, et son rejet catégorique de tels agissements et de tout ce qui est de nature à porter atteinte à la souveraineté du Royaume, à l'intégrité de son territoire et à la sécurité de ses citoyens et résidents, a indiqué dimanche un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

"L'Algérie exprime sa ferme condamna-

tion et sa profonde indignation suite au ciblage de l'aéroport international King Khalid de Riyad par des attaques ignobles qui ont coûté la vie à 12 civils, de nationalités saoudienne et étrangères, et fait plus de 300 blessés parmi les usagers et les employés de l'aéroport, en sus des dégâts matériels enregistrés", lit-on dans le communiqué. Elle a, en outre, estimé que "cette agression odieuse qui a visé cette infrastructure vitale et fait des victimes innocentes, constitue une violation flagrante de tous les usages internationaux, de la Charte des Nations Unies et du droit international humanitaire, une atteinte grave à la sécurité des

civils et de la navigation aérienne garantie par les conventions internationales régissant l'aviation civile, ainsi qu'une menace pour la sécurité et la stabilité régionales et internationales". L'Algérie réitère "sa pleine solidarité avec le Royaume frère d'Arabie saoudite et exprime son rejet catégorique de tels agissements et de tout ce qui est de nature à porter atteinte à la souveraineté du Royaume, à l'intégrité de son territoire et à la sécurité de ses citoyens et résidents", conclut le communiqué.

RA

SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DES PROGRAMMES DE DÉVELOPPEMENT M. SAYOUD PRÉSIDE UNE RÉUNION DE COORDINATION

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, a présidé, dimanche à Alger, une réunion de coordination consacrée au suivi de la mise en œuvre des programmes de développement et des dossiers liés à l'amélioration du cadre de vie des citoyens, indique un communiqué du ministère. M. Sayoud a présidé une réunion de coordination avec les cadres du secteur, en l'occurrence les directeurs centraux et les directeurs généraux des établissements sectoriels, consacrée au "suivi de la mise en œuvre des programmes de développement financés dans le cadre du Programme d'appui au développement socioéconomique des communes et de la Caisse de solidarité et de garantie des collectivités locales (CSGCL), en plus des dossiers directement liés à l'amélioration du cadre de vie des citoyens", précise le communiqué.

La réunion a débuté par la présentation du bilan de mise en œuvre du Programme d'appui au développement socioéconomique des communes, l'évaluation des opérations financées dans le cadre de la CSGCL et l'analyse de l'état d'avancement des projets inscrits au niveau des wilayas.

Dans ce cadre, le ministre a insisté sur "la nécessité d'assainir la nomenclature des opérations en cours et d'accélérer l'achèvement des projets dans les délais impartis, tout en assurant un suivi régulier sur le terrain et une évaluation d'étape rigoureuse, permettant d'identifier les dysfonctionnements et d'y remédier en temps opportun, afin d'atteindre les objectifs de développement fixés". Il a également donné des instructions portant sur l'élaboration d'un système d'information dédié au suivi de la mise en œuvre des programmes de développement et des orientations données au niveau local, en vue de renforcer l'efficacité du contrôle de la mise en œuvre et de consacrer une méthode de travail fondée sur le suivi et l'évaluation continus.

Dans le même contexte, M. Sayoud a souligné "la nécessité d'accorder une attention particulière au suivi du niveau de consommation des crédits alloués aux wilayas dans le cadre des dif-

férents programmes de développement, afin de garantir une utilisation efficiente des ressources publiques et d'accélérer la cadence de réalisation des projets", assurant qu'"être au service des citoyens et améliorer leur cadre de vie demeurent au cœur des priorités du secteur".

Par ailleurs, s'agissant des préparatifs en prévision de la saison des intempéries, le ministre a suivi un exposé sur l'état de mise en œuvre des instructions adressées aux walis, en juillet dernier, portant sur la prise de mesures préventives et le renforcement de l'état de préparation face aux risques découlant des intempéries, notamment les inondations. L'exposé a également porté sur le bilan des opérations préventives réalisées, notamment celles relatives au traitement des points noirs dans les zones exposées au risque d'inondation. A ce propos, M. Sayoud a insisté sur "la nécessité de vérifier sur le terrain la mise en œuvre des mesures arrêtées, d'évaluer leur efficacité et de renforcer la coordination entre les différents services concernés". Dans ce cadre, il a donné des instructions pour "l'activation des cellules d'inspection afin de vérifier la concrétisation effective des orientations données et d'assurer la mise en œuvre des mesures préventives nécessaires pour la protection des citoyens et de leurs biens", ajoute la même source.

Concernant le programme de renouvellement du parc national de transport de voyageurs, dans le cadre de l'importation de 10.000 bus, un exposé a été présenté sur l'état d'avancement de l'opération de retrait de la circulation des bus de plus de 25 ans et le bilan du retrait des bus de plus de 30 ans.

A cet égard, M. Sayoud a souligné "la nécessité d'assurer un suivi rigoureux des différentes étapes de l'opération et de faciliter les procédures liées à l'acquisition des nouveaux bus, notamment au profit des transporteurs privés, en vue d'accélérer le renouvellement du parc national, d'améliorer les conditions de déplacement des citoyens et d'assurer une couverture optimale des lignes de transport, conformément aux besoins des voyageurs".

S'agissant du transport aérien, le ministre a

suivi un exposé sur le bilan d'activité de la compagnie Air Algérie, portant notamment sur le réseau de vols, la couverture aérienne aux niveaux national et international et les lignes en cours de mise en service. A cette occasion, M. Sayoud a salué "les efforts déployés pour développer l'activité de la compagnie, notamment à travers le renforcement de la flotte aérienne, l'ouverture de nouvelles destinations et le renforcement de son positionnement à l'échelle africaine", se félicitant des "indicateurs positifs enregistrés dans les efforts visant à remédier aux retards".

Il a également souligné la nécessité de poursuivre les efforts visant à améliorer la régularité des vols et à rehausser la qualité des services proposés aux voyageurs, de manière à renforcer les performances de la compagnie et à consolider sa capacité à répondre aux exigences du transport aérien.

Concernant les infrastructures du transport aérien, un exposé a été présenté sur l'état d'avancement du projet de modernisation et de développement de l'aéroport international d'Alger, dans le cadre du projet "Smart Airport", les différentes étapes de réalisation ayant été passées en revue.

A cet égard, le ministre a mis en avant "l'importance de poursuivre le suivi rigoureux du projet et d'évaluer l'état d'avancement des travaux, afin de garantir la réalisation des objectifs fixés et de concrétiser la transition vers un aéroport intelligent reposant sur des solutions numériques et technologiques modernes, contribuant ainsi à l'amélioration de la qualité des services et de l'expérience des voyageurs".

Cette réunion s'inscrit dans le cadre du "suivi périodique visant à évaluer les performances, à définir les priorités et à renforcer les mécanismes de contrôle de la mise en œuvre des programmes et des projets, tout en mettant l'accent sur la nécessité de vérifier les résultats sur le terrain et de veiller au respect des engagements dans les délais impartis, de manière à consacrer l'efficacité de la gestion publique au service des citoyens", conclut le communiqué.

RA

COOPÉRATION PHARMACEUTIQUE ENTRE ALGER ET KOWEÏT
FACILITER LES ÉCHANGES ET
L'ENREGISTREMENT DES MÉDICAMENTS

Le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Ouacim Kouidri, s'est entretenu hier dimanche avec Nawaf Dhaidan Boushaiba, ambassadeur du Koweït en Algérie. Les discussions ont porté sur les moyens de développer la coopération entre les deux pays dans l'industrie pharmaceutique, ainsi que sur la possibilité d'approvisionner le marché koweïtien en médicaments algériens, selon un communiqué ministériel.

Par Youcef Hamidi

Les deux responsables ont également évoqué les perspectives d'intensification des échanges commerciaux de produits pharmaceutiques, au regard des avancées enregistrées par l'Algérie dans ce

secteur, indique le communiqué. M. Kouidri a, à cette occasion, insisté sur la nécessité de préparer un accord entre l'Agence nationale des produits pharmaceutiques (ANPP) et son homologue du Koweït. Celui-ci viserait à instaurer la reconnaissance réciproque pour l'enregistre-

ment des médicaments et à simplifier les démarches liées aux produits pharmaceutiques, afin de faciliter les échanges dans le respect des lois et règlements des deux pays. L'ambassadeur du Koweït a, pour sa part, salué les progrès algériens dans l'industrie pharmaceutique. Il a

demandé une liste des médicaments essentiels fabriqués localement et destinés à l'exportation, en vue de fournir au marché koweïtien des produits algériens, conclut le communiqué.

Y.H

APN

LA COMMISSION DES FINANCES FIXE LE CALENDRIER D'EXAMEN
DU PROJET DE LOI DE FINANCES 2027

La commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN) a tenu, dimanche, une réunion préparatoire, présidée par M. Abdelhafid Brima, président de la commission, pour fixer le calendrier de ses travaux pour l'examen du projet de loi de finances

(PLF) 2027, indique un communiqué de cette instance législative. Lors de cette réunion, les députés ont suivi deux exposés détaillés portant sur les différentes étapes de l'examen du PLF 2027, depuis sa présentation par le représentant du

Gouvernement, puis l'audition des directeurs centraux, jusqu'à l'examen des mesures proposées par le texte, tant sur les plans financier que législatif, précise la même source.

RA

SALON INTERNATIONAL " BATI-EST-EXPO " À CONSTANTINE

PLUS DE 200 EXPOSANTS
ATTENDUS À LA 9^E ÉDITION

Plus de 200 exposants représentant des entreprises nationales et étrangères sont attendus à la 9e édition du Salon international du bâtiment, de l'immobilier et des travaux publics de l'Est algérien " Bati-Est-Expo ", prévue du 14 au 17 octobre courant au complexe culturel " Ahmed Bey " (Zénith) de Constantine, a indiqué dimanche le commissaire de la manifestation, Ahmed Haniche.

Organisé par la société " Sunflower Communication" sous le patronage du wali de Constantine, Kamel Eddine Kerbouche, cet événement économique vise à renforcer les opportunités de partenariat et d'investissement entre les entreprises algériennes et étrangères opérant dans les différents domaines du bâtiment et des travaux publics, ainsi qu'à promouvoir la coopération et l'échange d'expertises et de technologies modernes dans ces secteurs, a précisé le même responsable à l'APS.

La manifestation réunira des opérateurs issus de plusieurs filières liées au bâtiment et aux travaux publics, notamment la production de matériaux de construction, la sidérurgie, les équipements électriques, les systèmes de climatisation, de chauffage et

de ventilation, les portes et fenêtres, l'ameublement, ainsi que les engins de travaux publics. Des institutions de financement et d'assurance prendront également part à cette édition.

Le programme prévoit également des rencontres professionnelles B2B et des conférences animées par des universitaires, des chercheurs et des opérateurs économiques, qui porteront sur les perspectives de développement du secteur à travers l'adoption de techniques modernes et de technologies de pointe, a ajouté M. Haniche.

Dans le cadre de la promotion de l'innovation et du renforcement des liens entre l'université et son environnement économique, les organisateurs ont, par ailleurs, réservé des espaces d'exposition gratuits aux établissements universitaires, aux start-up et aux étudiants spécialisés.

Cette initiative vise à leur permettre de présenter leurs projets et leurs idées innovantes aux opérateurs économiques et d'explorer les possibilités de leur concrétisation sur le terrain, a-t-on indiqué.

RE

KAHRABA EXPO

OUVERTURE DEMAIN DE LA 2^E
ÉDITION

La 2e édition du Salon international de l'électricité et des énergies renouvelables "Kahraba Expo 2026", se tiendra du 13 au 15 octobre courant au Palais des expositions à Alger, avec la participation de plus de 60 exposants, indique un communiqué des organisateurs.

Cette manifestation économique a pour objectif de réunir les différents acteurs du secteur de l'électricité et des énergies renouvelables, tout en offrant l'occasion d'échanger les expertises et de prendre connaissance des dernières techniques et solutions dans ce domaine, précise-t-on de même source.

Les domaines d'exposition comprennent les matériels et les équipements électriques, les systèmes et les solutions d'énergie solaire, les techniques de stockage de l'énergie, les énergies renouvelables et les solutions durables, les équipements et solutions destinés au secteur industriel, ainsi que les solutions d'efficacité énergétique et de rationalisation de la consommation d'énergie.

Le programme du salon prévoit l'organisation de deux tables rondes, la première portera sur la rationalisation et la maîtrise de la consommation d'éner-

gie, et la seconde sera consacrée à l'internationalisation des entreprises algériennes, avec la participation d'experts et de professionnels pour débattre des principaux défis et opportunités liés à l'efficacité énergétique et à la compétitivité des entreprises algériennes, ainsi que des perspectives qui s'offrent à elles.

Le programme prévoit aussi des séminaires techniques spécialisés consacrés aux technologies de formation des réseaux électriques, à leur rôle dans la garantie de leur stabilité et l'intégration des énergies renouvelables, ainsi qu'aux micro-réseaux et aux solutions d'intégration de ces énergies.

Les séminaires porteront également sur l'efficacité énergétique dans l'éclairage urbain, la transformation numérique du secteur de l'énergie, le développement des nouvelles énergies et des systèmes intelligents, ainsi que sur la synchronisation temporelle et fréquentielle des réseaux électriques, notamment en ce qui concerne les besoins, les défis, les normes, les solutions et les meilleures pratiques.

RE

FORÊTS

LA RÉGÉNÉRATION NATURELLE PRIVILÉGIÉE DANS LES ESPACES
TOUCHÉS PAR LES FEUX DANS UNE PREMIÈRE PHASE

Les espaces forestiers touchés par les incendies durant l'été seront d'abord laissés à la régénération naturelle, avant toute opération de repeuplement, a indiqué le directeur de la protection de la faune et de la flore à la Direction générale des forêts (DGF), Esaïd Si Ali, qui a relevé que les premières pluies enregistrées dans ces régions ont déjà permis d'observer une reprise végétative importante.

"Il faut laisser le temps à la nature pour se reconstituer", a expliqué à l'APS M. Si Ali, précisant que l'intervention de l'administration forestière se fera au niveau des zones où la régénération est faible ou absente, par des opérations de repeuplement, relevant le dispositif de prévention et de lutte mis en place à travers le renforcement des moyens humains et l'acquisition de nouveau équipements ainsi que de nouvelles technologies pour la détection et l'intervention précoce.

Dans l'Est du pays, notamment à Jijel, Guelma, Skikda, El Tarf et Béjaïa, les incendies ont affecté des forêts de Chêne-liège, de l'Eucalyptus et Frêne avec des cortèges floristiques très variés "Ces espèces disposent d'une capacité de régénération par rejet de souche et par drageonnage", a-t-il expliqué.

La DGF prévoit d'accompagner cette régénération, notamment à travers des opérations de coupes sanitaires, plutôt que de procéder systématiquement à des plantations, a indiqué M. Si Ali.

En revanche, dans l'Ouest du pays, notamment à Saïda, Tlemcen et Sidi Bel Abbès, "les incendies ont davantage touché des peuplements de pin d'Alep, dont la régénération s'effectue principalement par graines".

"Là où la régénération manque, la DGF interviendra par des opérations de repeuplement", a-t-il fait savoir, soulignant que le reboisement ne constitue donc pas une réponse automatique après chaque incendie.

Revenant sur les incendies enregistrés cet été, M. Si Ali a relevé que "les conditions météorologiques exceptionnelles ont rendu certaines interventions particulièrement difficiles".

La pluviométrie exceptionnellement importante enregistrée durant le printemps 2026 a, de son côté, favorisé le développement de la végétation,

une situation bénéfique pour l'agriculture et l'élevage mais qui a également entraîné, après le dessèchement de cette végétation à l'approche de l'été, une augmentation de la matière combustible dans les espaces forestiers qui a favoriser l'extension des feux.

"Nous devons tirer les enseignements de cette situation et nous adapter aux changements climatiques ", a souligné le responsable, mettant en avant l'adaptation du dispositif de prévention et de lutte aux changements climatiques, notamment à travers le renforcement des moyens humains et l'acquisition de nouveaux équipements ainsi que de nouvelles technologies pour améliorer la détection, le suivi et l'intervention précoce.

Un nouvel encadrement des constructions dans les forêts

La restauration des espaces touchés concerne également la faune, a indiqué M. Si Ali soulignant le rôle des

Centres cynégétiques et les réserves de chasse dans le suivi de ces populations, en coordination avec les chasseurs et les associations.

Dans certaines zones, des points d'eau et de ressources alimentaires adaptés sont aménagés, alors que des opérations d'élevage et de lâcher sont également réalisées dans certaines wilayas dans le cadre d'actions de repeuplement.

"L'objectif est de contribuer au maintien des conditions nécessaires au retour et au développement des populations animales dans les milieux naturels", a-t-il assuré.

D'autre part, le responsable a relevé l'importance de l'adaptation du cadre juridique relatif aux constructions dans les forêts et à leur périphérie, afin de mieux protéger les populations et leurs biens et de limiter l'exposition aux incendies.

Il a rappelé dans ce cadre, l'installation récente d'une commission intersectorielle chargée d'élaborer une loi "relative à la construction et à l'habitat dans les zones forestières", laquelle devrait contribuer à protéger les populations et à réduire les risques de propagation des incendies de forêt.

La campagne de prévention et de lutte contre les feux de forêts a été avancée cette année au mois de mai 2026, au lieu de juin, et prolongée jusqu'à novembre, contre octobre auparavant, tandis que le dispositif demeure opérationnel jusqu'au 30 novembre malgré les premières précipitations enregistrées en septembre.

RS

TIARET

TROIS NOUVEAUX HÔTELS
AVANT LA FIN DE L'ANNÉE

Trois structures d'hébergement devraient commencer leur activité dans la wilaya de Tiaret d'ici la fin de l'année en cours, offrant au total 177 lits, a-t-on su, dimanche, auprès du directeur du tourisme, de l'artisanat et des métiers, Zouaoui Touab.

Par Ali Boudefel

Ces trois hôtels, implantés respectivement à Tiaret, Frenda et Dahmouni, relèvent, selon le même responsable, d'initiatives privées ayant pu compter sur l'appui et l'accompagnement des autorités locales.

Le premier, sis au centre-ville de Tiaret, propose 47 lits. Il achève actuellement les formalités administratives indispensables à l'obtention de son autorisation d'exploitation, après avoir été doté d'un ameublement moderne conforme aux normes en vigueur. Il devrait créer 30 postes directs, a-t-il si-



gnalé.

À Frenda, localité située à 45 km à l'ouest du chef-lieu de wilaya, l'aménagement d'un nouvel hôtel de 116 lits se poursuit. Cette structure devrait permettre la création de 50 emplois.

En outre, l'équipement d'un hôtel routier à Dahmouni est en cours. D'une capacité de dix lits, il devrait générer dix emplois.

L'intervenant a fait savoir que les démarches administratives pour l'obtention des autorisations d'exploitation des deux établissements de Frenda et de Dahmouni sont en préparation.

Avec l'ouverture de ces trois hôtels, la wilaya de Tiaret disposera de 14 établissements, totalisant 1.181 lits. Elle compte notamment neuf hôtels dans le chef-lieu, deux à Frenda et Sougueur, ainsi que trois hôtels routiers à Rahouia, Rechaïga et Dahmouni.

Par ailleurs, quatre autres établissements hôteliers devraient entrer en service durant le premier semestre 2027. Les travaux de réalisation de ces infrastructures se poursuivent à un rythme jugé "acceptable", selon la même source.

A.B

BOUSSAÂDA

OUVERTURE DE L'ANNÉE
DE FORMATION 2026-2027 À
L'INSTITUT NATIONAL DE
L'HÔTELLERIE ET DU TOURISME

Pas moins de 247 stagiaires ont rejoint, dimanche l'Institut national de l'hôtellerie et du tourisme (INHT) de Boussaâda à l'occasion de l'ouverture de l'année de formation 2026-2027.

La directrice de l'institut, Mme Zoulikha Cherif, a déclaré à la presse, en marge de la cérémonie d'ouverture présidée par le wali de Boussaâda, Omrani Attal, en présence des autorités locales, que l'INHT accueille également 140 nouveaux stagiaires dont 8 étrangers en provenance du Niger, du Tchad, du Mozambique et de la Tunisie. Elle a souligné que les nouveaux stagiaires, ont été préalablement admis aux épreuves d'entrée organisés début septembre 2026, portant sur la culture générale et les langues étrangères, suivis d'un entretien oral. La même source a révélé que l'institut permet aux stagiaires d'obtenir un diplôme de technicien et de technicien supérieur en hôtellerie et tourisme, après une période de formation combinant la théorie à la pratique, et constellée de stages dans des établissements hôteliers pour acquérir davantage d'expérience.

La même responsable a affirmé que "tous les moyens humains et matériels sont disponibles pour garantir des conditions de formation adéquates aux stagiaires", avant de souligner qu'une équipe pédagogique accompagne les stagiaires tout au long de leur cursus au sein de l'INHT.

RR

AIN DEFLA

LANCEMENT DE VASTES OPÉRATIONS
PRÉVENTIVES EN PRÉVISION DE LA SAISON
DES PLUIES

Plusieurs opérations visant à prévenir les risques liés à la saison hivernale ont été lancées récemment à Ain Defla, a-t-on appris, dimanche, auprès de la direction de l'environnement de la wilaya.

La chargée de la gestion de la direction de l'environnement, Mme Haïfa Sebaâ, a indiqué à l'APS que de vastes opérations ont été lancées dans le cadre du programme arrêté par les autorités locales visant à prendre des mesures préventives pour limiter les risques liés à la saison des pluies, notamment les inondations.

La même responsable a ajouté que tous les moyens humains et matériels ont été mobilisés pour la réussite de ces opérations, lancées en coordination avec les différents secteurs et partenaires concernés, notamment les travaux publics, l'Office national de l'assainissement (ONA), la Conservation des forêts, l'hydraulique, les équipements publics, l'éta-

blissement public de wilaya de gestion des centres d'enfouissement technique (CET), la Protection civile, les communes, la sûreté et la Gendarmerie nationales, ainsi que les acteurs de la société civile.

Ce programme porte sur l'éradication des points noirs caractérisés par l'accumulation de déchets ménagers, de gravats et de déblais le long des oueds et des cours d'eau, susceptibles de provoquer des inondations, ainsi que sur le nettoyage des réseaux d'évacuation des eaux pluviales, a-t-elle ajouté.

Cette opération de nettoyage a touché plusieurs cours d'eau dans les communes de la wilaya, à l'instar de Boumadaâ, d'El-Attaf, El-Abadia, Khemis Miliana et Bordj Emir Khaled, a souligné Mme Sebaâ, indiquant que ces actions se poursuivront pour couvrir l'ensemble des communes.

Le programme prévoit également le ramassage des déchets dans les

OULED DJELLAL

RÉCEPTION "PROCHAINE"
DE 5 RÉSERVOIRS DANS
LES COMMUNES DE SIDI
KHALED ET DU CHEF-LIEU
DE WILAYA

Il est prévu de réceptionner "avant fin 2026" cinq (5) réservoirs en cours de construction pour améliorer l'alimentation en eau potable des communes de Sidi Khaled et du chef-lieu de la wilaya d'Ouled Djellal, a indiqué, dimanche, le directeur de l'hydraulique, Kamel Henna.

Le même responsable a précisé, dans une déclaration à l'APS, qu'il s'agit de 3 réservoirs à Sidi Khaled (2 de 2.500 m3 et un de 1.000 m), et de 2 autres à Ouled Djellal, tous deux d'une capacité de 1.000 m3.

Il a ajouté qu'une enveloppe de plus de 433 millions de dinars a été allouée à la réalisation de ces réservoirs dans le cadre des programmes sectoriels des exercices 2024 et 2025.

M. Henna a indiqué que "l'objectif consiste à renforcer les capacités de stockage dans les communes de la wilaya, en particulier Ouled Djellal et Sidi Khaled, et d'améliorer le service public de l'eau en augmentant les heures de distribution".

RR

BLIDA

RENFORCEMENT
DES
INFRASTRUCTURES
SANITAIRES
À BLIDA

Les installations sanitaires dépendant de l'établissement public de santé de proximité (EPSP) de Mouzaïa, dans l'ouest de la wilaya de Blida, sont concernées par des opérations d'aménagement destinées à optimiser l'accueil des malades et à procurer de meilleurs soins aux habitants, a-t-on appris dimanche auprès de la Direction locale de la santé.

La même source a indiqué que, dans le cadre du programme de réhabilitation et de consolidation des structures de santé de proximité relevant de l'EPSP, à travers les trois dairas de Mouzaïa, d'El Affroun et d'Oued El Alleug, la polyclinique d'Oued-Djer et la nouvelle unité d'urgences médicales de Mouzaïa bénéficient d'importants travaux d'aménagement qui avancent de manière notable.

Ainsi, les travaux d'aménagement de la polyclinique d'Oued-Djer sont achevés à 90 %, tandis que les travaux restants, notamment ceux concernant l'aménagement du parking, se poursuivent.

De même, les travaux d'aménagement de la nouvelle unité d'urgences de Mouzaïa ont atteint près de 95 %, tandis que d'autres travaux complémentaires liés à l'oxygène médical se poursuivent parallèlement à l'installation des équipements. Par ailleurs, la source a fait part du lancement, avant la fin de l'année en cours, des travaux d'aménagement des polycliniques d'Oued El-Alleug et de Beni-Chougrane à Mouzaïa, ainsi que des travaux d'extension du centre de soins Bordj 2 et d'aménagement de l'unité de soins d'El-Nahaoua, dans la commune d'Aïn Romana. Ces travaux s'inscrivent dans le cadre du renforcement des structures sanitaires, de l'augmentation de leurs capacités et de l'amélioration des conditions d'accueil et de prise en charge des patients.

Parallèlement à ces travaux, la source a évoqué un projet d'acquisition d'appareils de radiologie visant à renforcer les services de diagnostic, qui s'inscrit dans le cadre du renforcement des équipements médicaux et de l'amélioration des services de santé.

A.B

HYDROCARBURES

TRUMP ANNONCE UN ACCORD SURPRISE AVEC POUTINE, LES EUROPÉENS SOUS LE CHOC

Le président américain Donald Trump a annoncé un accord surprise avec son homologue russe Vladimir Poutine le vendredi 9 octobre 2026. L'accord a pour objectif d'autoriser et d'organiser la livraison de plusieurs tonnes de diesel russe vers les marchés américain et mondiaux. Un revirement qui provoque la colère de l'Ukraine, l'incompréhension des alliés européens et de vives critiques aux États-Unis.

Par Rihab Taleb

Dans un message publié sur son réseau Truth Social, Donald Trump a détaillé les volumes de cet accord qu'il qualifie de grand accord (big deal). Ce sont 300 000 tonnes de carburant qui doivent être fournies immédiatement, suivies de 500 000 tonnes supplémentaires en novembre, puis de 1 000 000 de tonnes juste après.

Le Kremlin a rapidement confirmé l'information, assurant que la Russie était tout à fait disposée à approvisionner les marchés en pétrole et en produits pétroliers. Devant les journalistes, Donald Trump n'a pas hésité à afficher sa satisfaction et à remercier publiquement Vladimir Poutine.

La raison principale de ce choix sont les élections de mi-mandat (midterms) qui approchent aux États-Unis. En augmentant l'offre de carburant, il espère faire baisser rapidement les prix à la pompe pour soulager les consommateurs américains, et particulièrement les agriculteurs, les éleveurs et les chauffeurs routiers.

Une contradiction totale avec les sanctions de Washington

Le problème, c'est que cet accord avec la Russie arrive à peine trois semaines après une décision très ferme prise par le gouvernement américain. Le 18 septembre, Donald Trump avait en effet signé un texte instaurant des sanctions d'une rigueur inédite contre la Russie et tous ceux qui l'aident à contourner les interdictions.

Cette nouvelle politique prévoyait même des droits de douane allant jusqu'à 100 % pour les pays qui continuent d'acheter du pétrole ou du gaz russe, comme la Chine et l'Inde.

De nombreux opposants et experts ont immédiatement pointé du paradoxe. Comme l'a résumé un responsable d'un institut de recherche américain en ironisant : « L'Amérique peut-elle taxer l'Amérique ? » Même au sein du camp républicain, l'inquiétude est palpable. Certains élus craignent que la levée des sanctions sur le pétrole russe serve uniquement à renflouer l'argent nécessaire à la machine de guerre du Kremlin. Du côté des démocrates, les mots sont très durs, qualifiant l'entente d'« accord conclu avec un dictateur meurtrier ».

Sans surprise, cette alliance de circonstance a provoqué une immense déception à Kyiv. Le président ukrainien Volodymyr Zelensky a qualifié cette décision de « faible », «



malhonnête » et « indigne de nos partenaires ». Il a également comparé cette annonce à un « beau cadeau d'anniversaire pour Poutine », la qualifiant d'« absolument horrible ».

Cet accord est tombé au moment même où une délégation ukrainienne était en déplacement en Floride pour discuter avec les proches de Donald Trump (notamment son émissaire spécial Steve Witkoff et son gendre Jared Kushner). Selon plusieurs sources, les Américains auraient fait forte pression sur les Ukrainiens pour qu'ils stoppent leurs attaques de drones contre les raffineries russes.

Une demande visiblement ignorée, la nuit suivant l'annonce de l'accord, l'armée ukrainienne a mené un bombardement massif qui a enflammé une importante raffinerie à Rostov-

sur-le-Don, dans le sud-ouest de la Russie.

C'est une situation qui rappelle le fameux dicton « c'est l'hôpital qui se moque de la charité ». D'un côté, les États-Unis ont pris des sanctions très dures contre la Russie et ont interdit aux pays européens de faire du commerce avec la Russie pour affaiblir leur économie. Mais de l'autre, les Américains s'arrangent avec le Kremlin pour acheter directement leur carburant afin de régler leurs propres problèmes politiques intérieurs. C'est comme s'ils disaient « faites comme je dis, mais ne faites pas ce que je fais ». Encore une fois, les États-Unis prouvent que ce sont uniquement les intérêts et le pouvoir qui dictent les relations entre les États.

R.T

TRANSPORT AÉRIEN

LA FLAMBÉE DU KÉROSÈNE FRAGILISE LES COMPAGNIES AÉRIENNES À BAS COÛTS

Par Saïd Slimani

Les compagnies aériennes européennes ne devraient pas être confrontées à une pénurie de carburant dans l'immédiat. Toutefois, la hausse persistante des prix du kérosène pèse lourdement sur leurs dépenses et menace les bénéfices de plusieurs acteurs du secteur, en particulier les transporteurs à bas coûts, dont l'équilibre économique repose essentiellement sur des tarifs très compétitifs.

En septembre dernier, les inquiétudes concernant un éventuel manque de kérosène s'étaient intensifiées, sur fond de multiplication des crises géopolitiques et de tensions sur les marchés énergétiques. Si les exportations de pétrole et de produits pétroliers en provenance du Moyen-Orient ont retrouvé des niveaux élevés, la situation régionale demeure incertaine. Les attaques visant des infrastructures énergétiques et des raffineries, aussi bien au Moyen-Orient qu'en Russie, continuent d'alimenter les préoccupations. À cela s'ajoute le niveau relativement bas des stocks, qui contribue au maintien des prix du carburant aérien à des niveaux élevés.

Cette évolution constitue une source de préoccupation majeure pour les compagnies qui commercialisent des billets à des tarifs particulièrement bas. Leur rentabilité dépend en grande partie de

leur capacité à limiter leurs dépenses, alors que le carburant représente un poste important dans leurs charges d'exploitation. Avec un baril de kérosène passé d'environ 100 dollars il y a un an à près de 200 dollars aujourd'hui, proposer des vols vers Londres ou Ibiza à seulement 50 francs devient un exercice de plus en plus difficile.

Les premières conséquences de cette pression financière se manifestent déjà. Aux États-Unis, Spirit Airlines a déposé le bilan, tandis que la compagnie Air Baltic s'est placée sous la protection de la législation américaine sur les faillites. En Espagne, Volotea prévoit de réduire sa flotte d'un tiers, alors que Ryanair a annoncé une augmentation de ses tarifs. Ces décisions illustrent les difficultés croissantes auxquelles sont confrontés les transporteurs dont l'activité repose sur des prix attractifs et des marges limitées.

Pour Matthieu Lemasson, associé chez Price waterhouse Coopers (PwC) et responsable du secteur aéronautique, l'augmentation du coût du carburant affecte directement les résultats de ces entreprises. Intervenant jeudi dans le journal télévisé de 19h30, il souligne que l'achat de kérosène à des prix supérieurs à ceux pratiqués quelques semaines ou quelques mois auparavant réduit les marges et fragilise le modèle économique des compagnies à bas coûts.

À Genève, où easyJet représente près de la moitié du marché aérien, la situation reste néan-

moins jugée maîtrisable par la compagnie britannique. Malgré le recul de son bénéfice au cours des derniers mois, le transporteur affirme disposer de moyens suffisants pour amortir les effets de la hausse des prix. Ses dirigeants mettent notamment en avant une politique de couverture des achats de carburant, destinée à limiter l'exposition aux fluctuations du marché et à préserver une certaine stabilité financière.

EasyJet bénéficie ainsi d'une situation plus favorable que celle de plusieurs concurrents. Son modèle commercial repose toujours sur des billets abordables, auxquels s'ajoutent de nombreux services facturés séparément. Cette formule lui permet de diversifier ses recettes, même si la multiplication des suppléments commence à susciter la lassitude d'une partie de la clientèle, de plus en plus attentive au coût final de son voyage.

Au-delà des difficultés immédiates, la flambée du kérosène pourrait accélérer une transformation plus profonde du transport aérien à bas prix. Selon Matthieu Lemasson, le modèle actuel pourrait atteindre ses limites et laisser place à une sélection plus marquée des acteurs, accompagnée d'une concentration accrue du marché. Une telle évolution pourrait se concrétiser au cours des 18 à 24 prochains mois, avec des conséquences sur la concurrence, les tarifs et les choix offerts aux voyageurs.

S.S

SALON INTERNATIONAL DES MÉDIAS D'AFRIQUE

DES VOIX AFRICAINES POUR RACONTER LES VÉRITÉS DE NOTRE CONTINENT

La participation algérienne au Salon international des médias d'Afrique à Dakar (SIMA) s'est distinguée dans les débats organisés en marge des expositions. Les échanges ont notamment souligné l'urgence de faire émerger un récit africain porté par des auteurs du continent.

Par Karim-Akli Daoudi

Lors d'un atelier ouvert, l'analyste et spécialiste des politiques médiatiques, le Dr Ahmed Ben Saada, représentant de la Télévision algérienne, a échangé avec des experts et des responsables de médias du Cameroun, du Sénégal et de la Côte d'Ivoire. Il a dénoncé ce qu'il considère comme la représentation largement négative de l'Afrique dans les médias occidentaux, qui, selon lui, conservent une mentalité héritée de la colonisation, qu'ils traitent des pays africains ou du continent dans son ensemble.

Cette représentation tend à montrer l'Afrique sous le seul angle de la pauvreté, du retard, des crises, des conflits, des guerres et des tensions, a-t-il relevé, en passant sous silence sa beauté, sa créativité, ses réussites et les progrès qu'elle accomplit. M. Ben Saada a estimé que les Africains, en façonnant eux-mêmes leur récit, pourraient faire connaître leurs pays et le continent d'une façon plus conforme à la réalité. Une telle démarche, a-t-il ajouté, est essentielle pour resserrer les liens entre les peuples et les sociétés et, ainsi, affermir la stabilité des États africains. Il a également insisté sur la nécessité pour les élites politiques du continent de mesurer pleinement l'importance de cet enjeu.

L'atelier a par ailleurs examiné les moyens de donner aux cultures africaines une place dans les médias mondiaux, de protéger les industries créatives, en particulier



artistiques, et d'en garantir la viabilité économique. Les participants se sont aussi penchés sur les voies à privilégier pour produire des récits et des contenus propres au continent.

Les discussions ont mis en lumière les obstacles qui freinent l'affirmation de l'Afrique dans le paysage médiatique mondial, malgré l'ampleur de son histoire, la diversité de ses cultures et de son patrimoine, la richesse de ses ressources et les talents présents dans de nombreux domaines.

D'après les analyses présentées, cette mise à l'écart tient à des facteurs historiques, dont la persis-

tance de la domination médiatique et morale de l'ancienne puissance coloniale. Elle s'explique aussi par des causes internes : le manque d'engagement de certaines élites, leur éloignement des réalités africaines, nationales comme continentales, ainsi que la tendance à adopter le regard d'autrui pour façonner le récit du continent et ses contenus.

Les échanges, nourris et approfondis, ont également abordé les difficultés des élites médiatiques africaines. Les inégalités dans l'accès aux moyens matériels entravent leur capacité à sortir de la margina-

lisation et à bâtir un récit autonome, fidèle à l'identité des peuples africains et à leur imaginaire collectif.

Enfin, les participants ont rappelé qu'il importe de donner aux écrivains, aux créateurs et aux citoyens africains les moyens de construire eux-mêmes ce récit par leurs œuvres intellectuelles, artistiques et esthétiques, dans un contexte de liberté et de souveraineté. Cet enjeu prend une importance particulière à l'heure où l'intelligence artificielle façonne toujours davantage les différents aspects de la vie.

KAD

FMI-BM

OUVERTURE CE LUNDI À BANGKOK DES RÉUNIONS ANNUELLES DANS UN CONTEXTE DE FORTES MUTATIONS GÉOPOLITIQUES

Les réunions annuelles de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international (FMI) s'ouvriront lundi à Bangkok (Thaïlande), dans un contexte économique mondial marqué par de nombreuses mutations géopolitiques, notamment celles en cours au Moyen-Orient, qui ont des répercussions importantes sur la croissance économique mondiale à court terme.

Cet événement constituera une plateforme d'échanges réunissant des dirigeants de pays, des gouverneurs de banques centrales ainsi que des experts, afin d'examiner les défis économiques actuels et de rechercher les moyens d'accélérer le développement dans le monde.

Cette rencontre intervient dans le sillage de profondes fluctuations, notamment au Moyen-Orient, qui ont fortement affecté les marchés mondiaux de l'énergie, ainsi que par une intensification des pressions inflationnistes résultant de la hausse des coûts du transport et de la logistique.

Les participants examineront plusieurs thèmes notamment le rôle et l'importance de l'intelligence artificielle dans le soutien au développement économique, les mécanismes visant à attirer les investissements et le renforcement de l'accès aux financements nécessaires.

Durant sept jours, les participants se pencheront sur les moyens de résoudre plusieurs problématiques et de faire face aux répercussions de la conjoncture économique mondiale. Les discussions porteront notamment sur

les mécanismes de mobilisation des ressources financières nécessaires au financement des projets visant à atteindre les Objectifs de développement durable (ODD), la mise en évidence du rôle de l'intelligence artificielle dans l'économie mondiale et la correction des déséquilibres structurels qui entravent sa contribution au développement.

Les travaux porteront également sur le soutien aux petites entreprises et aux projets de petite taille, dans l'objectif de réduire la pauvreté dans le monde et de créer de nouveaux emplois.

A la veille de ces réunions, la directrice générale du FMI, Kristalina Georgieva, a souligné que l'économie mondiale était confrontée, d'une part, aux fluctuations des marchés de l'énergie et, d'autre part, à des niveaux inédits de dette publique, ainsi qu'aux risques liés à l'essor des investissements dans le domaine de l'intelligence artificielle.

Elle a appelé les gouvernements à prendre des mesures préventives en matière de politiques budgétaire et monétaire.

De son côté, la Banque mondiale a indiqué que

les pays renforçant leurs capacités de résilience étaient mieux placés pour tirer parti des opportunités futures, notamment dans le domaine de l'intelligence artificielle.

Il convient de rappeler que la Banque mondiale a relevé, au cours du mois en cours, ses prévisions de croissance économique pour l'Afrique à 4,3 % en 2026, contre 4,1 % en avril dernier. Cette révision s'explique par les différentes réformes engagées par les pays de la région, qui commencent à porter leurs fruits, notamment en leur permettant de mieux faire face aux tensions géopolitiques mondiales.

Ces données témoignent de la capacité des pays du continent à mobiliser leurs ressources et à développer des mécanismes innovants, à l'instar de l'intelligence artificielle, afin d'améliorer la productivité des différents secteurs et de réaliser la transformation économique.

La Banque mondiale a appelé les gouvernements africains à investir dans l'intelligence artificielle afin d'accroître la productivité et de créer des emplois. Elle a cité des applications dans les domaines de l'éducation, de l'agriculture et des petites entreprises, tout en soulignant la nécessité de renforcer les infrastructures numériques et d'assurer la protection des données.

RI

APRÈS L'ATTRIBUTION DU PRIX NOBEL DE LA PAIX L'UA SOULIGNE LE RÔLE DE LA JUSTICE INTERNATIONALE

Le président de la Commission de l'Union africaine (UA), Mahmoud Ali Youssouf, a salué l'attribution du Prix Nobel de la paix 2026 à la juriste sud-africaine, Navi Pillay, estimant que son parcours illustre le rôle essentiel de la justice internationale et du respect du droit dans la consolidation d'une paix durable.

Dans un communiqué publié samedi soir, le président de la Commission de l'UA a mis en avant l'engagement de Navi Pillay en faveur des droits humains et de la lutte contre l'impunité, notamment à travers son action contre l'apartheid en Afrique du

Sud et ses fonctions au Tribunal pénal international pour le Rwanda, à la Cour pénale internationale (CPI) et aux Nations unies.

A l'heure où le droit international et les institutions multilatérales sont confrontés à des défis croissants, le président de la Commission de l'UA, a souligné que "cette distinction rappelle avec force que la paix durable doit reposer sur la justice, la responsabilité et le respect de l'Etat de droit".

Le président de la Commission de l'UA a également souligné la portée de cette reconnaissance pour les femmes et les jeunes filles africaines, consi-

dérant le parcours de Navi Pillay comme une source de fierté pour le continent et une inspiration pour les générations futures.

Il a réaffirmé, à cette occasion, l'engagement de l'organisation panafricaine en faveur du droit international, du renforcement de la coopération multilatérale et de son initiative visant à "faire taire les armes" sur le continent, en vue de promouvoir une Afrique pacifique, sûre et prospère, conformément aux aspirations de l'Agenda 2063.

RI

CONTENUS GÉNÉRÉS PAR L'IA

GOOGLE LANCE UN OUTIL POUR DISTINGUER LE VRAI DU FAUX

Avec l'explosion des images, vidéos et enregistrements audio générés par intelligence artificielle, Google rend accessible à tous son outil de détection SynthID. Cette plateforme gratuite permet d'identifier les contenus marqués par un filigrane numérique invisible et s'inscrit dans un contexte où distinguer le vrai du faux exige désormais toujours plus de temps, d'attention et d'efforts de vérification.

Par Yakout Abina

Face à la multiplication des contenus générés par intelligence artificielle, Google ouvre au grand public son outil de détection SynthID. Accessible gratuitement sur internet, il permet de vérifier si une image, une vidéo ou un fichier audio porte la signature invisible utilisée par plusieurs géants de l'IA. Une initiative qui répond à un défi devenu quotidien chez les internautes, distinguer le vrai du faux. Pendant longtemps, une photo ou une vidéo constituaient des preuves relativement fiables. Certes, les montages existaient déjà, mais leur réalisation exigeait des compétences techniques et du temps. L'arrivée de l'intelligence artificielle générative a profondément changé les choses. Désormais, quelques secondes suffisent pour créer une image ultra-réaliste, imiter une voix ou produire une vidéo capable de tromper même un observateur averti. Pour tenter de répondre à cette défiance grandissante, Google met à la disposition du grand public son service SynthID. Disponible sur le site synthid.com, il permet à tout utilisateur disposant d'un simple compte Google, Apple ou OpenAI de soumettre un fichier afin de vérifier s'il contient le filigrane numérique développé par l'entreprise. Depuis 2023, Google intègre cette signature numérique invisible à l'œil nu dans les contenus produits par ses modèles. Selon l'entreprise, plus de 180 milliards d'images et de vidéos ainsi qu'une quantité massive de contenus audio portent déjà cette empreinte. L'outil qui était jusqu'à présent réservé à certains professionnels, notamment dans les médias, devient accessible à tous. Lorsqu'un fichier est téléchargé sur la plateforme, SynthID indique s'il détecte la présence du filigrane invisible. Cette initiative s'inscrit dans un contexte où la recherche de la vérité devient de plus en plus complexe. Chaque jour, des mil-



liers de contenus circulent sur les réseaux sociaux, suscitant admiration, émotion ou indignation avant même que leur authenticité ne soit vérifiée. Là où l'on consacrait autrefois quelques secondes à regarder une image, il faut désormais parfois plusieurs minutes pour enquêter sur son origine. Paradoxalement, alors que l'intelligence artificielle promet de nous faire gagner du temps, elle nous en fait également perdre. Nous dépendons aujourd'hui plus d'énergie et de temps à vérifier qu'une photo spectaculaire, une vidéo choquante ou un enregistrement audio viral correspondent bien à la réalité. Le doute est devenu un réflexe. Voir n'est plus forcément croire. L'accès à l'information n'a jamais été aussi rapide, mais la vérification n'a jamais été aussi né-

cessaire. Dans certains cas, l'authentification d'un contenu peut prendre davantage de temps que sa consultation. Pour autant, Google reconnaît que son outil ne constitue pas une solution universelle. L'interface l'indique clairement : SynthID n'est pas un détecteur généraliste de l'intelligence artificielle. Il ne peut identifier que les contenus portant son propre filigrane. Une image créée par un autre système de génération ou par un acteur n'ayant pas adopté cette technologie peut donc passer totalement inaperçue. Sur tout, l'absence de filigrane ne prouve pas qu'un document est authentique. Elle signifie simplement qu'aucune signature SynthID n'a été détectée. L'outil doit donc être considéré comme une aide à la vérification, et non comme une

preuve définitive. De son côté, OpenAI a également annoncé le déploiement progressif d'un système de filigrane invisible pour les textes générés par ChatGPT et Codex. Cette évolution s'inscrit dans le cadre du règlement européen sur l'intelligence artificielle, qui impose désormais une meilleure identification des contenus créés ou modifiés par des systèmes d'IA. Si ces dispositifs constituent une avancée vers davantage de transparence, ils illustrent aussi un changement profond de notre rapport à l'information. À l'ère de l'IA générative, voir n'est plus forcément croire. La confiance ne repose plus seulement sur ce qui apparaît à l'écran, mais sur notre capacité à vérifier l'origine de ce que nous regardons.

Y.A

DU BON USAGE DES TRAITEMENTS DES SPÉCIALISTES ALERTENT CONTRE L'USAGE ABUSIF DES ANTIBIOTIQUES

Par Tinhinane Bendahmane

Les participants à la deuxième édition du Congrès national consacré aux maladies infectieuses, organisé dimanche au siège du Parc national de Tlemcen, ont souligné l'importance de proscrire l'automédication et de limiter le recours abusif aux antibiotiques, afin d'éviter l'apparition de résistances à ces médicaments durant les traitements.

Lors de cette rencontre initiée par le Centre hospitalo-universitaire (CHU) de Tlemcen, en collaboration avec le service des maladies infectieuses et la Faculté de médecine de Tlemcen, la professeure Houria Brahimi, responsable de ce service au sein du CHU, a mis en garde contre les conséquences d'une consommation excessive et inadaptée des antibiotiques sans avis médical. Elle a expliqué que cette pratique favorise l'apparition d'infections devenues insensibles aux traitements antibiotiques.

La spécialiste a précisé que les patients concernés doivent parfois être hospitalisés pour subir plusieurs examens microbiologiques, indispensables à l'identification du traitement le plus approprié face aux résistances constatées.

Pour sa part, la professeure Samira Bes-

taoui, spécialiste des maladies infectieuses au CHU de Mostaganem, a consacré son intervention aux infections osseuses et articulaires. Elle a notamment rappelé que les médecins doivent effectuer des analyses microbiologiques avant toute prescription d'antibiotiques chez les patients atteints de ces infections. Cette démarche permet de mieux adapter les soins et de prévenir le développement de résistances aux médicaments.

Intervenant également à cette occasion, la professeure Wahiba Amhis, coordinatrice du Comité national d'experts chargé de la prévention et du contrôle des infections au ministère de la Santé, a annoncé la formation, en juin dernier, de 400 médecins dans ce domaine.

Selon elle, ces praticiens sont appelés à consolider les dispositifs de prévention dans les établissements hospitaliers, à contrôler les conditions de prise en charge des malades et à s'assurer de l'application des normes sanitaires en vigueur.

Elle a précisé que ces mesures ont pour objectif de freiner la transmission des infections et la progression de la résistance aux antibiotiques. Ce phénomène, a-t-elle relevé, ne cesse de s'accroître, notamment en raison de l'automédication et de l'administration de ces médicaments dans le cadre de protocoles

thérapeutiques sans consultation préalable d'un médecin.

La représentante du ministère a également fait état de la création d'unités spécialisées dans la prévention et la lutte contre les infections au sein de plusieurs établissements hospitaliers. Ces structures, a-t-elle indiqué, sont placées sous la responsabilité de médecins ayant bénéficié d'une formation spécifique.

Leur rôle consiste notamment à former les équipes soignantes des différents hôpitaux à l'application rigoureuse des mesures préventives, pour empêcher la propagation des infections parmi les patients. Elles doivent aussi contribuer à identifier des solutions aux difficultés susceptibles de compromettre la sécurité des protocoles thérapeutiques.

Les interventions présentées durant ce congrès ont, par ailleurs, abordé diverses questions liées aux maladies infectieuses, notamment les infections touchant les personnes immunodéprimées et les protocoles de traitement destinés aux patients souffrant d'immuno-déficience ou d'hépatites virales.

Des médecins représentant plusieurs établissements hospitaliers de Sidi Bel-Abbès, Tizi-Ouzou, Constantine, Béjaïa, Annaba, Oran, Alger et Béchar ont participé à cette rencontre.

T.B

CLÔTURE DU REVADE 2026 À ALGER LE RECYCLAGE, UN CRÉNEAU ÉCONOMIQUE NON NÉGLIGEABLE

La 10e édition du Salon international de la récupération et de la valorisation des déchets s'est achevée samedi à Alger. Avec plus de 130 exposants et dix accords signés, le salon confirme les enjeux économiques et environnementaux du recyclage.

Par Chaïmaa SADOU

La cérémonie de clôture a été coprésidée par Samir Boustia, chef de cabinet du ministère de l'Environnement et de la Qualité de la vie, et Boubaker Belghomari, chargé de la gestion du secrétariat général du ministère. Des représentants de la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI) et de l'Agence nationale des déchets (AND) étaient présents.

Placée sous le thème « Une économie circulaire durable : enjeux et perspectives », cette édition a réuni plus de 130 exposants. Selon Fatma Zohra Barça, chargée de la gestion de l'AND, plus de 15 rencontres bilatérales ont été organisées entre des entreprises nationales et étrangères, tandis que dix accords ont été signés. Parmi eux figure une convention conclue entre l'AND et l'Établissement public de gestion des centres d'enfouissement technique de la wilaya de Relizane. Le dernier jour, les conférences ont abordé le financement de l'économie circulaire, la protection de l'innovation et de la propriété industrielle, ainsi que la formation et la recherche scientifique. Dans son allocution de clôture, Samir Boustia a salué « une large participation d'entreprises nationales et étrangères », estimant que le salon constitue « un espace d'échange d'expertises et d'expériences ».

Pour les professionnels du secteur, la valorisation des déchets ne consiste pas seulement à réduire la pollution. Elle peut créer des emplois, limiter le recours aux matières premières vierges et offrir une nouvelle vie au papier, au verre, aux métaux et à certains plastiques. L'économie circulaire repose sur une idée simple : utiliser les ressources le plus longtemps possible plutôt que de les jeter après un premier usage. Elle permet ainsi de réduire les volumes de déchets envoyés à l'enfouissement, de préserver les ressources naturelles et de favoriser l'apparition de nouvelles activités industrielles et de métiers spécialisés. À l'échelle internationale, certains pays affichent des résultats notables. Selon l'Agence européenne pour l'environnement, l'Allemagne a recyclé près de 69% de ses déchets municipaux en



2023, devant l'Autriche (62,8%). La Slovénie figure également parmi les pays les plus performants. Ces résultats reposent notamment sur le tri, une collecte organisée et des infrastructures adaptées. Le recyclage présente aussi un intérêt économique. Dans l'Union européenne, les nouvelles règles relatives aux emballages devraient générer des économies estimées à 47,2 milliards d'euros à l'horizon 2030. D'après la Banque mondiale, la gestion des déchets emploie déjà près de 18 millions de personnes dans les zones urbaines. À ces retombées s'ajoutent les économies de matières premières et la réduction de certains coûts liés à la pollution. La sécurité sanitaire demeure toutefois un point de vigilance. L'Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA) souligne que les plastiques recyclés destinés au contact alimentaire peuvent présenter des risques lorsqu'ils contiennent des substances issues de leurs usages antérieurs.

Leur réutilisation exige donc des procédés de décontamination adaptés, des contrôles rigoureux et le respect des normes sanitaires. La réduction des déchets passe également par une meilleure implication des citoyens. Le tri à la source, la limitation du gaspillage et l'usage raisonné des produits jetables permettent de diminuer les quantités destinées à l'enfouissement. Ces gestes simples soutiennent aussi l'activité des centres de tri et favorisent la valorisation des matières recyclables.

Le REVADE 2026 rappelle que la transition écologique est à la fois un enjeu environnemental, sanitaire et économique. Pour passer des ambitions aux résultats, l'Algérie devra renforcer les dispositifs de collecte et de tri, stimuler l'investissement et assurer des contrôles rigoureux. La réussite du recyclage dépendra autant des politiques publiques que de l'engagement des entreprises et des citoyens.

C.S

CRÉATION DE MASSIFS FORESTIERS À AÏN TEMOUCHENT UNE INITIATIVE DE LA WILAYA ET DU GROUPE SONATRACH

La Conservation des forêts de la wilaya d'Aïn Temouchent, en partenariat avec le groupe Sonatrach, prévoit la création de nouveaux massifs forestiers sur une superficie totale estimée à 240 hectares, dans le but d'absorber les émissions de carbone, a indiqué, dimanche, le conservateur des Forêts de la wilaya, Tayeb Amari. Selon M. Amari, ce projet, inscrit dans le cadre d'une convention de partenariat entre la direction générale des Forêts (DGF) et le groupe Sonatrach, fait partie d'un programme spécifique couvrant plusieurs wilayas du pays et visant à créer de nouveaux massifs forestiers sous l'appellation de "puits d'absorption des émissions de carbone". La superficie réservée à la réalisation de ce projet est répartie sur trois communes, à raison de 100 hectares dans la commune de Tamazoura, 90 hectares sur le territoire de la commune d'Ouled-Boudjemaa et 50 hectares dans la commune de Beni-Saf, a précisé le même responsable.

Ce projet pilote revêt une importance particulière sur le plan écologique. Il vise notamment à absorber les émissions de carbone, à réduire la pollution environnementale et à étendre le couvert forestier dans la wilaya, a souligné M. Amari.

"Le lancement des travaux est prévu, prochainement, dès l'achèvement des procédures techniques relatives à la validation des plans des sites concernés, ainsi que des procédures contractuelles nécessaires à la sélection des entreprises chargées de la réalisation, en coordination avec le groupe Sonatrach", a-t-il souligné.

Ce projet constitue une valeur ajoutée au programme sectoriel mis en œuvre par la Conservation des forêts dans plusieurs zones forestières de la wilaya, dans le cadre des efforts visant à étendre le couvert forestier et à régénérer la végétation, a-t-on fait savoir de même source.

R.Env

VALORISATION DES ZONES HUMIDES UN SÉMINAIRE NATIONAL S'Y PENCHE À TAMANRASSET

Par Halim Derdar

Douze institutions d'enseignement supérieur et plus de quatre-vingts universitaires et pédagogues prennent part à une rencontre nationale consacrée à la mise en valeur et à la sauvegarde des milieux humides, tenue les 11 et 12 octobre de l'année en cours par l'université de Tamanrasset.

Le responsable de cette manifestation, le professeur Yousfi Abdeljalil, rattaché à la faculté des sciences de l'ingénierie, a indiqué que ce rassemblement scientifique, qui comporte cinquante-six interventions et huit sessions de travail, a pour objectif de mieux protéger les oiseaux migrateurs et de conserver leur cadre de vie, en mettant l'accent sur les milieux humides de Tamanrasset et de l'Ahaggar, compte tenu de leur rôle dans le maintien de l'équilibre écologique et de la diversité biologique du milieu saharien.

Cette rencontre, a-t-il poursuivi, entend consolider la recherche, les inventaires de terrain et le suivi des couloirs empruntés par les oiseaux lors de leur migration. Il s'agira de repérer les principaux dangers qui les menacent, en particulier les dérèglements climatiques et la détérioration de leurs espaces de vie, et de

proposer des solutions scientifiques et concrètes pour en limiter les effets.

Le rendez-vous a aussi pour but de mettre en valeur la biodiversité du Sahara et d'inciter les étudiants et les chercheurs à s'impliquer dans les programmes de recensement et de sauvegarde de la faune sauvage.

Les initiateurs souhaitent de la sorte renforcer la coopération scientifique entre l'université, les autorités locales et les instances spécialisées, et approfondir les échanges d'expériences avec les institutions scientifiques étrangères.

Il est attendu que la rencontre s'achève sur des préconisations destinées à améliorer la protection et la valorisation des milieux humides, dont la proposition de mettre en place un observatoire des milieux humides à Tamanrasset, afin de suivre leur état écologique et de fournir les données scientifiques indispensables au soutien des efforts de préservation.

Cette démarche se veut une occasion de faire progresser la sensibilisation à l'importance des milieux humides et des oiseaux migrateurs, d'encourager la recherche et de contribuer à la protection et à la pérennité des écosystèmes sahariens.

H.D

EFFONDREMENTS D'IMMEUBLES

DES DRAMES HUMAINS
DE DOUALA À MIAMI

Des immeubles qui s'effondrent et tuent des personnes, cela arrive partout dans le monde. Des travaux réalisés dans la précipitation, des lois non respectées ou la corruption sont à l'origine de catastrophes meurtrières qui se répètent de Douala à Nairobi, en passant par Dacca, Miami et Lagos.

Par Hamida Indja

Quatre personnes, dont trois enfants, sont mortes après l'effondrement d'une partie d'un immeuble en construction, dans la nuit de vendredi à samedi, dans le quartier de Bonaloka, à Douala, au Cameroun. Une partie du bâtiment est tombée sur une maison voisine. Un autre enfant a été blessé et transporté à l'hôpital. Les pompiers et les policiers ont extrait les victimes des décombres. Une enquête a été ouverte afin de déterminer les causes de cet accident. Ce phénomène a été constaté dans de nombreux pays.

Le 24 avril 2013, l'immeuble du Rana Plaza s'est effondré à Savar, près de Dacca, la capitale du Bangladesh. Cette terrible catastrophe a causé la mort de 1 136 personnes et fait des milliers de blessés, principalement parmi les ouvriers qui travaillaient dans les usines de confection installées dans le bâtiment. Des fissures avaient été constatées la veille de l'accident, mais les travailleurs avaient malgré tout été contraints de reprendre leur travail le lendemain. Les enquêtes ont révélé de graves défauts de construction et de non-respect des règles de sécurité. Plusieurs procès ont été engagés après ce drame. Toutefois, en avril 2026, les principales procédures concernant les décès et les malfaçons n'étaient toujours pas achevées. Les retards s'expliquent notamment par l'absence de nombreux témoins. Le propriétaire, Sohel Rana, a été condamné dans une autre affaire liée à des faits de corruption ou à des biens mal acquis, mais le principal procès relatif à cette catastrophe n'est pas pour autant terminé. Le 24 juin 2021, une partie d'un grand immeuble résidentiel, le Champlain Towers South, s'est également effondrée à Surfside, près de Miami, en Floride, aux États-Unis. Cette catastrophe a fait 98 morts. En juin 2026, un organisme officiel américain a présenté les causes de l'effondrement. Le drame a commencé lorsque des piliers du parking et le plancher de la terrasse de la piscine ont cédé. La solidité du bâtiment avait été compromise par des erreurs de construction, la corrosion et des modifications apportées à l'immeuble.

Des procédures judiciaires ont également été engagées afin d'indemniser les familles des victimes. Un juge a approuvé le versement de plus d'un milliard de dollars aux familles, mais il n'y a pas eu de procès pénal. L'enquête vise seulement à compren-



Effondrement d'un immeuble au Caire en décembre 2024

dre les causes de la catastrophe afin de renforcer la sécurité des bâtiments à l'avenir.

Dans le quartier d'Ikotun, à Lagos, au Nigeria, un immeuble de plusieurs étages servant d'hébergement aux visiteurs de l'église « Synagogue Church of All Nations » s'est effondré le 12 septembre 2014. Cette catastrophe a fait 116 morts. Une enquête judiciaire a révélé plusieurs irrégularités : le propriétaire ne disposait pas des autorisations nécessaires pour construire, les fondations étaient trop fragiles et les plans présentaient des défauts. De plus, le bâtiment comptait davantage d'étages que le nombre initialement autorisé. Des poursuites ont été engagées contre l'église et les ingénieurs chargés des travaux. En 2021, l'affaire était toujours en attente

d'une décision définitive du tribunal. Il reste difficile de savoir si un jugement définitif a été rendu depuis. Le 29 avril 2016, dans le quartier de Huruma, à Nairobi, au Kenya, un immeuble de six étages s'est effondré pendant la saison des pluies, faisant 49 morts. La construction avait été réalisée à la hâte, dans une zone marécageuse, avec des matériaux de mauvaise qualité, des fondations insuffisantes et sans autorisation municipale. Le propriétaire et les responsables du chantier ont rapidement été arrêtés pour leur responsabilité présumée dans ces décès. Par la suite, la justice s'est penchée sur les graves irrégularités et les faits de corruption impliquant le propriétaire et certains employés.

H. I

ARCHIVES DES COLLECTIVITÉS LOCALES
AU CENTRE D'UNE RENCONTRE
À ORAN

Le thème "La gestion des documents d'activité et des archives des collectivités locales à l'ère de la transformation numérique" a été au centre d'une rencontre régionale organisée, dimanche à Oran, à l'initiative de la Direction générale des Archives nationales, en collaboration avec le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports. Dans son allocution prononcée à cette occasion, le directeur général des Archives nationales, Mohamed Bounâama, a salué les efforts déployés par les institutions nationales, notamment les collectivités locales, en matière de valorisation et de préservation des archives nationales. Il a souligné l'importance d'assurer une gestion rigoureuse des informations et des documents d'archives.

Le même responsable a mis en avant la nécessité de recenser et d'inventorier les archives des collectivités locales remontant à la période antérieure à 1962, afin de préserver l'histoire et la mémoire nationales. Il a également insisté sur l'importance d'élaborer une vision en matière de formation des ressources humaines, dans le but d'améliorer la gestion archivistique.

Il a, par ailleurs, souligné l'importance de la participation effective de la Direction générale des Archives nationales à l'élaboration et à la mise en place des textes législatifs relatifs au domaine numérique et aux archives électroniques, en coordination avec le Haut-Commissariat à la numérisation, ainsi que des textes concernant la mémoire nationale, en collaboration avec le ministère des Moudjahidine et des Ayants droit, conformément aux orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune.

Le directeur général des Archives nationales a également appelé à œuvrer à la restructuration de la fonction archivistique, notamment au

niveau des communes. Les participants à cette rencontre, accueillie par l'Institut national de formation des personnels des collectivités locales "Rachid Merazi", ont mis en évidence le rôle des documents des collectivités locales en tant que mémoire vivante des différentes étapes du développement. Ils ont souligné la nécessité de passer des méthodes traditionnelles de gestion documentaire à un système moderne reposant sur la numérisation, le classement méthodique et la conservation électronique, afin de garantir l'intégrité des documents et d'en faciliter l'accès, conformément aux règles réglementaires en vigueur. A cette occasion, plusieurs communications ont été présentées autour des thèmes suivants : "La gestion des documents d'activité et des archives des collectivités locales : moyens et procédures", "Les exigences de la gestion des documents d'activité et des archives dans l'environnement numérique" et "La gestion des documents d'activité et des archives au niveau des collectivités locales".

Le programme de cette rencontre a également comporté trois ateliers consacrés aux thèmes suivants : "Les procédures de gestion des documents d'activité et des archives des collectivités locales", "La structuration de la fonction archivistique au niveau des collectivités locales" et "La protection et le traitement des archives historiques antérieures à 1962".

Cette rencontre régionale a enregistré la participation de représentants de la Direction générale des Archives nationales, de directeurs des archives et de la documentation, ainsi que de cadres des collectivités locales des wilayas d'Oran, de Mostaganem, de Relizane et de Chlef.

RS

OCTOBRE ROSE
LA CAMPAGNE DE
DÉPISTAGE PRÉCOCE
DU CANCER DU SEIN
SE POURSUIT À MILA

Une caravane médicale de dépistage précoce du cancer du sein a lancé, dimanche, ses consultations à l'hôpital des Frères Maghlaoui de Mila. La responsable de cette caravane initiée par le ministère de la Santé en coordination avec la Fédération algérienne des associations de patients atteints de cancer (FAAPAC), le Dr Hamida Kettab, a précisé à l'APS qu'une équipe de 10 spécialistes en oncologie mammaire, en chirurgie des tumeurs mammaires et en imagerie médicale du Centre Pierre et Marie Curie d'Alger, a été mobilisée pour effectuer des examens médicaux aux femmes de la wilaya de Mila dans le but de détecter précocement le cancer du sein. Cette caravane, organisée dans le cadre de la campagne nationale d'intensification du dépistage précoce de ce type de cancer, poursuivra ses activités durant 5 journées consécutives pour accueillir et ausculter des femmes dans des cliniques mobiles équipées des appareils les plus récents pour le dépistage du cancer du sein, tels que la mammographie numérique. Le personnel médical de la caravane se chargera d'assurer le suivi des cas diagnostiqués et de les accompagner à différentes étapes du traitement, a-t-on indiqué. En marge du programme de la caravane inscrite, également, dans le cadre des efforts déployés par le secteur de la santé pour prévenir cette maladie en incitant les femmes à un diagnostic précoce, pour garantir l'efficacité du traitement, une journée de formation sur les méthodes de diagnostic et les moyens de prise en charge des cas sera organisée au profit des médecins généralistes et des sage-femmes dans les différentes structures de santé de la wilaya de Mila, a-t-on conclu.

RS

HALTÉROPHILIE/ CHAMPIONNATS D'AFRIQUE ET ARABE

L'ALGÉRIE REMPORTE 90 MÉDAILLES APRÈS QUATRE JOURS DE COMPÉTITION

La sélection nationale algérienne d'haltérophilie a porté son total à 90 médailles à l'issue des épreuves de la quatrième journée des Championnats d'Afrique et arabe de la discipline, qui se déroulent à la salle "El Bey-Habib", au complexe sportif "Commandant-Ferradj", dans la ville de Mostaganem.

La moisson algérienne compte 33 médailles d'or, 13 médailles d'argent et 44 médailles de bronze, au terme de quatre jours de compétition.

La sélection nationale a enrichi son palmarès grâce aux performances remarquables des trois haltérophiles algériens Akram Chekhchoukh, Islam Touiri et Lakhdar Helaimia, engagés dans la catégorie des 70 kg, toutes catégories d'âge confondues. Ils ont remporté un total de 16 médailles, dont 12 en or et 4 en bronze, en dominant les épreuves des cadets, des juniors et des seniors.

Dans la catégorie des 75 kg, l'haltérophile algérien Lakhdar Zidi a également réalisé une performance exceptionnelle en décrochant 12 médailles, réparties entre 6 en or, 3 en argent et 3 en



bronze.

Les haltérophiles féminines de l'équipe nationale algérienne ont

également contribué à cette moisson. Driès Inès a ainsi renforcé le bilan de la sélection en rempor-

tant six médailles de bronze dans la catégorie des juniors, chez les 61 kg.

A l'issue de la troisième journée, disputée vendredi dernier, l'Algérie comptait déjà 56 médailles, dont 15 en or, 10 en argent et 31 en bronze. Parmi ces récompenses, 22 avaient été obtenues en une seule journée, dont 6 médailles d'or, 3 d'argent et 13 de bronze.

Les compétitions se poursuivent, dimanche, avec quatre autres épreuves dans les catégories des 69 et 77 kg féminins, ainsi que des 85 et 95 kg masculins, toutes catégories d'âge confondues, selon le programme général de ces championnats continen-

RS/APS

COUPE DU MONDE DE SABRE

L'ÉTAPE D'ORAN DU 15 AU 18 OCTOBRE AVEC 339 ESCRIMEURS

Quelque 339 escrimeurs dames et messieurs, issus de 33 pays, prendront part à l'étape d'Oran de la Coupe du monde d'escrime seniors en sabre, qui aura lieu du 15 au 18 octobre à la salle omnisport du complexe olympique "Miloud Hadeff" d'Oran, a-t-on appris, dimanche, auprès des organisateurs.

Cette manifestation sportive de quatre jours, organisée par la Fédération algérienne d'escrime, en collaboration avec Fédération internationale d'escrime, verra la présence des meilleurs escrimeurs mondiaux dames et messieurs représentant 33 pays.

"Les préparatifs vont bon train, surtout que la ville d'Oran est habituée à l'organisation de ce genre de compétition d'envergure, avec à son actif une bonne expérience à même de lui permettre, encore une fois, de réussir l'évènement sur tous les plans", selon le directeur technique national, Chouali Abdelkrim.

La sélection nationale sera présente avec 24 escrimeurs dames et messieurs avec comme objectif d'acquérir plus d'expérience et de gagner des points en vue d'une qualifica-

tion aux prochaines échéances mondiales, notamment les Jeux olympiques de Los Angeles-2028.

Les trois premières journées de cette compétition seront consacrées aux épreuves individuelles avec la participation de 155 escrimeuses et 184 escrimeurs engagés dans cette étape d'Oran, alors que la dernière journée verra le déroulement de l'épreuve par équipes.

La ville avait déjà accueilli cette compétition en 2024, une édition qui avait suscité des appréciations très favorables de la part de la Fédération internationale d'escrime. La qualité des installations, les conditions d'accueil et le niveau d'organisation avaient alors contribué à conforter l'image de l'Algérie comme une destination capable d'abriter des compétitions internationales de premier plan.

La Fédération internationale d'escrime (FIE) a renouvelé sa confiance une nouvelle fois à l'Algérie en lui confiant l'organisation également d'une étape de la coupe du monde cadets et juniors, prévue du 22 au 25 octobre

à Oran. A travers ce choix, l'instance internationale confirme son appréciation des capacités organisationnelles du pays et de la qualité de ses infrastructures sportives, particulièrement celles de la ville d'Oran.

Le choix d'Oran pour ces deux rendez-vous constitue bien plus qu'une simple désignation sportive. Il met en lumière les progrès réalisés par l'Algérie dans le développement de ses infrastructures et dans sa capacité à répondre aux exigences techniques, logistiques et organisationnelles des grandes manifestations internationales.

A travers ces nouvelles échéances, l'Algérie conforte ainsi sa place sur la carte mondiale de l'escrime. La confiance renouvelée de la FIE apparaît comme une véritable marque de reconnaissance, mais aussi comme une invitation à poursuivre les efforts engagés pour faire d'Oran et plus largement de l'Algérie, une terre privilégiée pour l'accueil des grands événements sportifs internationaux.

RS/APS

FOOT/LIGUE 1 MOBILIS - 5E JOURNÉE

MATCH PIÈGE POUR LE LEADER, LES POURSUIVANTS GUETTENT

Le CR Belouizdad, leader du championnat de Ligue 1 Mobilis, sera mis à l'épreuve lors d'un derby algérois face à la JS El-Biar, à l'occasion de la cinquième journée, programmée sur quatre jours, lundi, mardi, mercredi et vendredi, alors que ses trois principaux poursuivants, le MC Oran, l'USM Alger et le CS Constantine, seront engagés dans des confrontations aux degrés de difficulté différents. Fort de trois victoires consécutives, le CRB (10 points) entend préserver son fauteuil de leader. Mais les Rouge et Blanc devront se méfier du nouveau promu la JSEB (9e, 4 pts), qui abordera ce derby sans complexe.

Sur le papier, les Belouizdadiens partent avec les faveurs des pronostics, mais leurs voisins ont déjà démontré leur capacité à renverser des situations délicates. Lors de la précédente journée, la JSEB avait ainsi réussi à revenir au score face à l'ES Ben Aknoun après avoir été menée 2-0, arrachant finalement le nul (2-2) dans la dernière demi-heure.

Un précédent qui incite le Chabab à la prudence, d'autant que la victoire lui permettrait de conforter sa position en tête du classement.

Derrière le leader, l'USM Alger et le MC Oran, qui totalisent chacun sept points, auront également l'occasion de rester au contact. Les Usmistes accueilleront la JS Saoura, actuelle-

ment 13e avec deux unités. Après leur revers concédé à Ouargla face au MB Rouissat (0-1), les gars de Soustara chercheront à renouer avec le succès afin de rester dans le trio de tête.

Le MCO, de son côté, se déplacera à Biskra pour y affronter l'USB, 14e avec deux points. Les locaux tenteront de se relever après leur lourde défaite à Constantine face au CSC (0-4), tandis que les Hamraoua ambitionnent de ramener les trois points pour consolider leur place de dauphin, tout en gardant un œil sur le résultat du leader.

Le CS Constantine, troisième équipe à sept points, aura pour sa part un déplacement périlleux à Khenchela. L'USMK (13e, 2 pts), avait longtemps tenu tête au CRB lors de la précédente journée, avant de céder dans le temps additionnel (0-1). Les Constantinois devront donc se méfier d'un adversaire qui cherchera à décrocher son premier succès de la saison et à retrouver de la confiance.

Parmi les formations regroupées à la cinquième place avec six points, le MC Alger bénéficiera d'un déplacement chez la lanterne rouge, l'ASO Chlef, qui ne compte qu'une seule unité. Le Doyen tentera d'en profiter pour se rapprocher du haut du tableau.

Les Chéliens, dos au mur, devront impé-

rativement réagir face au Mouloudia, eux qui sont toujours à la recherche de leur premier succès de la saison.

La JS Kabylie, quant à elle, sera attendue à Sétif pour un classique face à l'ESS (9e, 4 pts). En regain de forme, les Sétifiens chercheront à confirmer l'amélioration de leurs résultats devant leur public. L'ES Ben Aknoun et le MB Rouissat seront également en déplacement, respectivement sur les terrains de l'Olympique Akbou (9e, 4 pts) et du CR Témouchent (9e, 4 pts), dans deux rencontres qui s'annoncent indécises.

Programme des rencontres :

Lundi 12 octobre :		
USM Khenchela - CS Constantine	15h00	
JS El Biar - CR Belouizdad	15h00	
Mardi 13 octobre :		
US Biskra - MC Oran	15h00	
ASO Chlef - MC Alger	17h45	
USM Alger - JS Saoura	20h00	
Mercredi 14 octobre :		
ES Sétif - JS Kabylie	18h00	
CR Témouchent - MB Rouissat	18h00	
Vendredi 16 octobre :		
Olympique Akbou - ES Ben Aknoun	15h30	
RS/APS		

ARTS PLASTIQUES

THE SELVES WE ARE OU L'IMMERSION DANS L'UNIVERS D'ILHEM LEKMITI

La jeune artiste plasticienne Ilhem Lekmiti, connue sous le nom d'artiste « Korexus », a inauguré samedi soir à Alger son exposition pluridisciplinaire et multimédia intitulée « The Selves We Are » (Les diverses facettes de nous-mêmes).

Par Ikram Haou

Organisée par l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel (AARC), sous l'égide du ministère de la Culture et des Arts, cette exposition se tient à la villa Dar Abdeltif. Elle réunit une trentaine de toiles de formats différents, réalisées à l'huile, ainsi que cinq installations qui interrogent le temps et réinventent l'espace, en explorant différents courants et langages artistiques.

La plupart des œuvres d'Ilhem Lekmiti portent des titres tels que « The Search », « The Maze », « Beyond Existence », « In Between », « Firefly » ou encore « The Line ». Elles dialoguent avec les installations « The Dark Side of the Moon », « Spirit Bird » et « Unknown », entre autres. L'ensemble invite à une immersion dans un univers intérieur empreint de poésie, où des formes et des figures épurées, aux regards effacés, évoluent entre mé-



moire et silence.

Dans ce cadre, l'artiste a expliqué que ses écritures visuelles, caractérisées par le travail des couleurs, de la lumière, de la matière et du signe, deviennent autant de territoires sensibles de réflexion et de mémoire.

Elle ressent ainsi la nécessité intérieure de faire de l'art un moyen d'habiter le monde et d'écrire la vie.

La cheffe du département des arts visuels et du patrimoine à l'AARC, Mme Meriem Ait El Hara, a présenté l'artiste en soulignant qu'elle explore, à travers la peinture et les installations, les profondeurs de l'être humain, les transformations intérieures et le dialogue entre matière, espace et émotion, dans un univers céleste propice à la méditation. Il convient de rappeler qu'Ilhem Lekmiti est architecte et diplômée de l'École régionale des beaux-arts de Sétif depuis 2017. Établie dans la wilaya de Jijel, elle présente ici sa première exposition.

I. H.

JOURNÉES THÉÂTRALES BENGUETTAF À NAÂMA CINQ TROUPES PRÉSENTES À CETTE DEUXIÈME ÉDITION

Par Malika Azeb

Du 10 au 14 octobre, la wilaya de Naâma accueille la deuxième édition des « Journées théâtrales Benguettaf ». Un hommage à un grand nom du théâtre algérien. La cérémonie d'ouverture de cet événement, organisé par le ministère de la Culture et des Arts en collaboration avec la direction de la Culture de la wilaya de Naâma, le Théâtre régional M'Hamed Benguettaf et les services de la wilaya, a eu lieu samedi dernier au Théâtre régional M'Hamed Benguettaf de Naâma, en présence des autorités locales, de nombreux intellectuels et hommes de théâtre, ainsi que d'un public d'amateurs du quatrième art. Un hommage a été rendu à l'artiste qui a consacré près d'un siècle de sa vie à la création théâtrale, dans les domaines de l'écriture, de la traduction, de l'adaptation, de l'interprétation et de la mise en scène. La manifestation, dédiée au grand homme de théâtre, dramaturge et comédien M'Hamed Benguettaf (1939-2014), est marquée par la participation de cinq troupes théâtrales en lice pour le grand prix des Journées et le prix de l'innovation

artistique.

Dans son allocution, le directeur de la Culture et des Arts de la wilaya de Naâma a souligné que ce rendez-vous culturel représente une opportunité pour renforcer la dynamique culturelle et stimuler l'activité théâtrale dans la wilaya, à travers la présentation de spectacles et d'activités artistiques variées permettant de découvrir de nouveaux talents. Pour sa part, le président du comité d'organisation, Brahim Djaballah, a indiqué que cet événement culturel constitue une occasion de promouvoir la création dans les domaines de l'interprétation et de la formation théâtrale, ainsi que de favoriser les échanges d'expériences et de savoir-faire entre les troupes participantes, qui concourent pour deux distinctions : le prix du « Meilleur spectacle théâtral abouti » et celui de l'« Innovation artistique ». La présentation de la pièce « El Mahraz », produite par l'association Noujoum El Fen Hassan El Hassani de la wilaya de Sidi Bel Abbès et mise en scène par Mohamed Yasser Meghni, a marqué la première journée de cette manifestation. Cette œuvre raconte les violences familiales à l'égard des femmes.

Quatre autres pièces sont également en compétition pour les prix de cette édition. Il s'agit de « Le Labyrinthe » (El Mataha), produite par l'association Djawharat du théâtre et des arts d'Ain Témouchent ; « Nirvana », de la coopérative Sarti Valery pour les arts et la jeunesse de Sidi Bel Abbès ; « La Vue » (El Talala), de l'association Tiziri de Jijel ; et « Un parmi le public » (Wahed men el Djoumhour), de l'atelier Hilm El Fen d'Oran. Des ateliers de formation et des rencontres intellectuelles animés par des chercheurs, des enseignants et des universitaires spécialisés sont au programme de ces journées, qui s'étaleront jusqu'au 15 du mois en cours.

Parmi les autres activités programmées figurent également une masterclass en scénographie et un atelier d'éducation vocale. Plusieurs thèmes seront également abordés, dont « Les approches de l'interprétation des œuvres théâtrales et télévisuelles de l'artiste Sirat Boumediene », « Les règles et méthodes de l'interprétation et les contraintes de la scène », ainsi que « La relation entre le comédien et le metteur en scène et l'autonomie de l'interprétation ».

MA

PROTECTION DU RIVAGE DES PLAGES DE DJOUA ET D'EL MEGHRA LANCEMENT D'UNE ÉTUDE

La direction des travaux publics (DTP) de la wilaya de Bejaia a entamé l'élaboration d'une étude technique visant à protéger le rivage des plages de Djoua et d'El Meghra, dans la commune de Boukhelifa, a-t-on appris, dimanche, auprès de cette direction. Cette étude s'inscrit dans le cadre des efforts visant à sécuriser les infrastructures routières, notamment la route nationale RN9 qui relie Bejaia à Sétif, traversant plusieurs communes, telles que Tichy, Aokas, Souk El Tenine et Kherrata, ont précisé les services de la DTP.

Elle permettra d'évaluer dans quelle mesure cet axe routier est exposé aux risques côtiers, notamment aux inondations marines (élévation du niveau de la mer) et au débordement des eaux sur la chaussée lors de perturbations et de phénomènes météorologiques extrêmes, ainsi que les perturbations de la circulation et

les risques pour la sécurité des usagers de la route qui pourraient en découler. L'étude portera également sur l'analyse des différents phénomènes naturels affectant le littoral, comme l'érosion marine, la dynamique des vagues et leur déferlement, ainsi que l'évolution du trait de la côte, a ajouté la même source. La DTP a indiqué que cette étude vise à identifier les solutions techniques appropriées pour limiter le recul du rivage et renforcer la résistance des ouvrages et des infrastructures aux effets de la mer, afin de garantir la pérennité de la RN 9. Par ailleurs, la protection du rivage et la préservation des infrastructures constituent une "responsabilité" en matière de développement et un "pilier" essentiel pour la sécurisation des ouvrages et la sécurité des usagers de la route, a-t-on souligné.

RS

ARTS PLASTIQUES C'EST LA GRANDE FÊTE À JIJEL

La wilaya de Jijel abritera, du 31 octobre au 2 novembre prochains, le 3ème Salon national des arts plastiques, a indiqué, dimanche, le directeur de la maison de la culture Omar-Oussedik, structure initiatrice de la manifestation.

Abdelmadjid Guendouz, a précisé, dans une déclaration à l'APS, que la ville de Jijel abritera ce salon "dans le cadre du programme élaboré pour commémorer le 72ème anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution".

Il a ajouté que la participation à cette édition, organisée sous le slogan "Merci", est ouverte à tous les artistes plasticiens, autodidactes ou ayant suivi une formation académique spécialisée, qui pourront présenter leurs œuvres de sculpture, de calligraphie arabe, de miniatures et de peinture réalisées selon les différentes techniques (crayon, gouache, huile ou autres).

M. Guendouz a souligné que chaque participant à cet événement devra présenter quatre (4) œuvres "dont une, au moins, doit évoquer le déclenchement de la Révolution".

Il a également indiqué qu'une commission spécialisée a été constituée pour évaluer les œuvres présentées et en sélectionner les meilleures, avant de faire savoir qu'en marge du salon, des ateliers et des conférences animés par des spécialistes du domaine seront organisés.

RC

LA CHINE VÉRITABLE USINE DU MONDE INDÉTRÔNABLE

(2^e PARTIE ET FIN)

Cette stratégie a commencé en 2009 avec le rachat des droits chinois de Fila, alors en faillite. Anta a transformé cette marque italienne en une machine à cash positionnée sur le «sportswear premium», dont la rentabilité a dépassé celle de la marque Anta elle-même, finançant ainsi les acquisitions suivantes.

Par Assi Mounir

En 2019, Anta a franchi un cap décisif en rachetant Amer Sports pour 4,6 milliards d'euros, s'emparant simultanément de Salomon, Arc'teryx, Wilson, Peak Performance et Atomic. Cette opération, qualifiée de «serpent qui avale l'éléphant» par la presse chinoise, a permis à Anta de contrôler 15 marques d'un seul coup.

5.2. La technique Puma : une prise de contrôle sans acquisition

Le cas le plus révélateur de la nouvelle tactique agressive d'Anta est sans doute le rachat de 29,06% du capital de Puma pour 1,5 milliard d'euros, annoncé en janvier 2026. Anta est devenu le premier actionnaire de la marque allemande sans lancer d'offre publique d'achat, en rachetant les parts du Groupe Artémis, la holding de la famille Pinault (propriétaire de Kering, Gucci, Balenciaga). Cette opération présente une prime de 62% par rapport au cours de Bourse de Puma avant l'annonce, ce qui témoigne de la volonté d'Anta de verrouiller la cible avant toute contre-offensive. Puma se trouvait alors dans une situation de vulnérabilité extrême : ses ventes avaient chuté de 8,1% en 2025, sa marge brute s'était contractée de 260 points de base, et son résultat net affichait une perte de 645,5 millions d'euros. Anta a profité de cette fenêtre de faiblesse pour s'introduire au capital à un moment où le cours était au plus bas, tout en payant une prime qui décourage toute surenchère. Anta a publiquement déclaré n'avoir «aucun projet actuel» de rachat total, tout en obtenant une représentation au conseil de surveillance et en s'engageant à préserver l'identité allemande de Puma. Mais les analystes voient dans cette prise de participation minoritaire une première étape : si Anta tente d'acquérir davantage de titres, les termes de l'accord l'obligent à compenser la famille Pinault, ce qui suggère que le contrôle total est déjà en germe.

5.3. Un mouvement de fond : l'Europe comme terrain de chasse privilégié

Le cas Anta-Puma n'est pas isolé. Selon les données de la Banque mondiale citées par la Commission européenne, la Chine a dépensé près de 8 milliards d'euros en fusions-acquisitions pour racheter des sociétés européennes au cours de la dernière décennie. Les exemples abondent :

- Volvo (Suède) : Geely a racheté la marque suédoise à Ford en 2010 pour 1,8 milliard de dollars, contrôlant 82% du capital.
- Pirelli (Italie) : ChemChina a acquis le fabricant italien de pneus en 2015 pour 7,1 milliards d'euros, l'une des plus grandes opérations chinoises en Europe.
- Kuka (Allemagne) : Midea a racheté le fabricant de robots industriels en 2016 pour 4,5 milliards d'euros, déclenchant un débat politique en Allemagne sur la protection des technologies sensibles.
- Golden Goose (Italie) : le fonds chinois HSG a racheté la marque de baskets italiennes pour 2,5 milliards d'euros en 2026, qualifiée d'«un des achats les plus marquants d'une marque de luxe européenne par un acheteur chinois».
- Jack Wolfskin (Allemagne) : Anta a racheté l'équipementier outdoor allemand pour 290 millions de dollars.
- CECONOMY (Allemagne) : le géant chinois du e-commerce JD.com a acquis 59,8% du capital du distributeur allemand d'électronique, portant sa participation totale à 85,2%.

Cette vague d'acquisitions s'explique par une double dynamique : côté chinois, la concurrence domestique et les pressions déflationnistes poussent les entreprises à chercher des marchés et des marques à l'étranger ; côté européen, les fonds d'investissement cherchent des sorties et les marques historiques, en perte de vitesse, voient dans le capital chinois une bouée de sauvetage. La Chine a ainsi développé une stratégie d'acquisition à contre-cycle : elle intervient quand les valorisations sont au plus bas, quand les marques sont fragilisées, quand les gouvernements européens sont politiquement af-



faiblis.

5.4. La «light-touch integration» : une arme de séduction

Contrairement aux prises de contrôle hostiles classiques, les entreprises chinoises pratiquent ce que les analystes appellent la «light-touch integration» : elles fournissent du capital, de la puissance industrielle et de l'expertise digitale, tout en préservant l'identité des marques rachetées. Volvo reste Volvo. Puma reste Puma. Cette approche vise à désarmer les résistances des opinions publiques européennes et à contourner les obstacles réglementaires. Mais cette stratégie comporte des risques de vulnérabilité pour l'Europe : elle expose le continent à une dépendance accrue vis-à-vis des chaînes d'approvisionnement chinoises, tout en transférant le contrôle stratégique de marques emblématiques à des acteurs étrangers. L'acquisition de Puma par Anta, bien que présentée comme un simple investissement minoritaire, s'inscrit dans cette logique : contrôler sans avoir l'air de contrôler, posséder sans avoir l'air de posséder.

5.5. La riposte réglementaire européenne : le règlement sur les subventions étrangères

Face à cette vague d'acquisitions, Bruxelles a commencé à réagir. La Commission européenne a ouvert en mai 2026 une enquête approfondie sur le rachat de Ceconomy par JD.com, invoquant le règlement sur les subventions étrangères (FSR). Bruxelles soupçonne que JD.com a pu bénéficier de subventions chinoises (financements préférentiels, avantages fiscaux) qui auraient faussé le processus d'acquisition. Ce règlement, entré en vigueur en 2023, confère à la Commission un pouvoir sans précédent : celui d'examiner les acquisitions d'entreprises européennes par des sociétés non-européennes, de mener des enquêtes, d'imposer des mesures correctives, voire de bloquer une transaction. Il est devenu l'instrument central de la riposte européenne face à la stratégie d'acquisition chinoise. Mais cette riposte se heurte à une contre-offensive diplomatique : Pékin a accusé l'UE d'«abuser» de son mécanisme d'enquête et a menacé de représailles si Bruxelles persistait. La Chine a même ordonné à ses entreprises de ne pas coopérer avec l'enquête européenne. Le bras de fer est engagé, et il illustre la difficulté pour l'Europe de protéger ses intérêts sans déclencher une guerre commerciale aux conséquences imprévisibles. 6. Pourquoi la «guerre» est perdue d'avance Plusieurs facteurs structurels rendent la confrontation directe avec la Chine en matière de fabrication mondiale quasi impossible à gagner :

a) La profondeur de l'écosystème industriel chinois. La Chine dispose d'une chaîne d'approvisionnement complète, intégrée verticalement, qui va de l'extraction des matières premières à l'assemblage final. Aucun autre pays ne dispose d'une telle densité d'entreprises spécialisées, de fournisseurs de composants, de sous-traitants et de services logistiques. b) La capacité d'innovation. Longtemps perçue comme un simple «atelier de montage», la Chine est devenue un pôle d'innovation dans les véhicules électriques, les batteries, l'IA, les communications quantiques et les trains à grande vitesse. En 2024, elle a produit plus de 13 millions de véhicules à énergies nouvelles, se classant première mondiale pour la dixième année consécutive. c) Les coûts de sortie. Pour les entreprises étrangères, quitter la Chine signifie renoncer à un accès direct à un marché de 1,4 milliard de consommateurs, à un écosystème de fournisseurs dense et à des coûts de production difficiles à égaler ailleurs. Les incitations fiscales et les infrastructures chinoises (plus de 4,59 millions de stations de base 5G) rendent l'implantation en Chine particulièrement attractive. d) La dépendance aux matériaux critiques. La Chine contrôle une part écrasante de la production et de la transformation des terres rares, du gallium, du germanium et du graphite. Toute tentative de découplage se heurte à l'impossibilité de remplacer ces intrants à court ou moyen terme. e) La propriété des marques. La stratégie d'acquisition des entreprises chinoises ne se contente pas de produire pour le monde : elle achète les marques qui le façonnent. En contrôlant Volvo, Pirelli, Kuka, Puma ou Golden Goose, la Chine capte la valeur ajoutée au sommet de la chaîne, tout en désarmant les résistances politiques et culturelles des consommateurs occidentaux. Conclusion Combattre la Chine dans la fabrication mondiale de produits finis n'est pas une question de volonté politique ou de stratégie industrielle : c'est une illusion structurelle. La Chine a construit un système industriel d'une profondeur, d'une diversité et d'une efficacité qu'aucun autre pays ne peut répliquer à l'échelle nécessaire. Les tentatives de relocalisation, de «dé-risquage» ou de découplage produisent des résultats marginaux, souvent au prix de coûts économiques et diplomatiques élevés. La véritable question n'est donc pas «comment combattre la Chine», mais comment coexister avec une puissance industrielle qui est devenue indispensable au fonctionnement de l'économie mondiale. Toute stratégie qui ignore cette réalité risque de se retourner contre ses propres promoteurs.

A.M

Escales sur le Web

Internet, Facebook et les réseaux sociaux sont désormais ancrés dans notre vie quotidienne. On y trouve de tout. Mais nous, nous nous intéresserons uniquement aux productions de ceux et celles qui font de ces formidables moyens de communication des outils utiles au service du savoir, de la culture et de la réflexion positive qui rassemble autour des valeurs hautement humaines auxquelles les Algériennes et les Algériens ont de tout temps adhéré. Cette page accueille aussi les publications du monde arabe et du continent africain.

Page animée Par Salim Nait Ouguelmim

MUSTAPHA LACHERAF :

LA CULTURE COMME ÉTENDARD

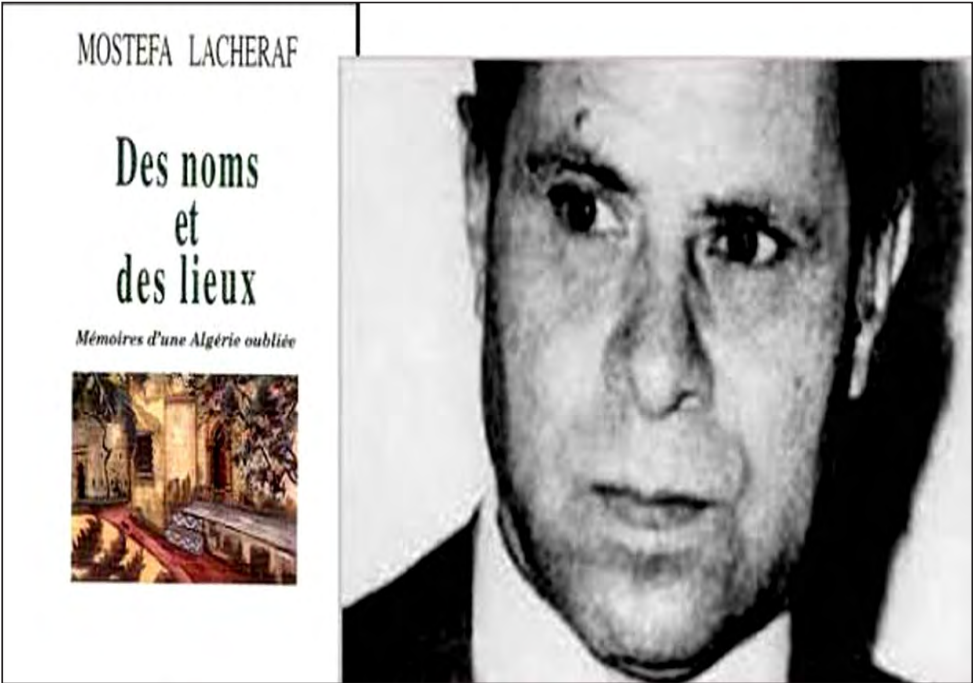
Mustapha Lacheraf est un homme politique et intellectuel algérien, écrivain et poète, militant et enseignant (au Lycée Louis-le-Grand à Paris en particulier), traducteur-interprète (à l'Institut des Langues Orientales de Paris), et journaliste. Né en 1917, il va traverser le siècle avec l'Algérie et son histoire, dramatique et mouvementée, chevillée au corps. Nationaliste dans l'âme, jamais il ne renoncera aux principes de probité et d'honnêteté qui l'ont porté tout au long d'une vie de grande richesse sociale, intellectuelle et politique. Homme de grande valeur mais discret jusqu'à l'effacement, il mérite grandement d'être connu. En ces heures troubles, on ressent de façon plus aiguë l'absence de personnalités de cette trempe.

Comme les jeunes de ma génération, j'ai connu Mustapha Lacheraf à travers son ouvrage de référence : L'Algérie, Nation et Société, édité en 1965 chez Maspero et qui regroupe un certain nombre d'articles sur l'histoire de notre pays de l'invasion française à l'indépendance. Hormis le style de l'auteur caractérisé par des phrases à rallonge et qui demande un temps d'accoutumance, il devient évidemment l'ouvrage algérien de référence en histoire. Malheureusement, je me suis arrêté à ce livre et ne me suis intéressé à l'auteur qu'épisodiquement, à travers la presse, jusqu'à récemment où j'ai eu le bonheur de tomber en librairie sur un livre qu'il a écrit en 1998 et intitulé : Des noms et des lieux, avec comme sous-titre : Mémoires d'une Algérie oubliée.

Je simplifie d'une demie boutade : c'est l'autobiographie d'un homme et d'un terroir, d'un homme et d'un pays en osmose absolue, dans un naturalisme de bon aloi. Je dois faire une confession : quand j'ai lu son lieu de naissance, Chellalet-el-Adhaoura, j'ai étalé ma vieille carte Michelin et sorti une loupe de mes années philatélie et commencé à parcourir le Hodna d'est en ouest, sous le regard interloqué de ma fille.

Mustapha Lacheraf est né en 1917 dans un terroir au sens propre et noble du terme, dans ce qu'il appelle joliment «le vaste hinterland naïli», à Chellalet-el-Adhaoura, entre Sour-el-Ghozlane et Ksar-el-Boukhari, que sa famille quittera alors qu'il avait quatre ans pour s'installer une trentaine de kilomètres plus loin, à Sidi-Aïssa. Il passe une enfance bedouine, au grand air, montant à cheval, entouré de frères et sœurs, d'oncles et de tantes, de cousins et cousines, dans des lieux où les personnages et les choses gardaient encore toute leur saveur, où la fureur de l'épopée de l'Emir n'était pas encore totalement dissipée, entretenue dans la mémoire collective comme une histoire familiale, ce qu'elle fut en fait. L'enfant qu'il est grandit dans l'évocation jamais assouvie des exploits des ancêtres, compagnons de l'Emir, rkaïz l'Hodhna, se familiarisant grâce à son père, magistrat de la justice musulmane, aux œuvres arabes classiques dont Kitab al-'ibar d'Ibn Khaldoun pour ne citer que celui-là. Tout cela contribue à forger l'esprit et la personnalité de Mustapha Lacheraf, soucieux d'étudier malgré les difficultés et les barrières qui se dresseront sur son chemin. Il décrit d'ailleurs longuement son séjour à Alger au sein de la célèbre medersa Thaalibiya, École supérieure arabe, qui fera de lui un parfait bilingue et le préparera aux études littéraires à la Sorbonne.

Comme tous ceux de sa génération, il s'engage dans le mouvement nationaliste, militant au sein du PPA de Messali Hadj, puis du MTLD, rejoignant pour finir le FLN. Il se fera surtout remarquer par son travail de journaliste dans la presse clandestine. Il est arrêté et emprisonné en 1956, lors du détournement d'avion par l'armée française avec les quatre dirigeants de la révolution Aït Ahmed, Boudiaf, Ben Bella et Khider. Il participe à l'élaboration du « Programme de Tripoli ». A l'indépendance, il choisit la carrière diplomatique et représentera le pays dans plusieurs capitales. S'étant spécialisé dans les questions



d'éducation, il est nommé conseiller à la Présidence en 1970. Après avoir contribué à la rédaction de la « Charte nationale » en 1976, il est nommé Ministre de l'éducation nationale de 1977 à 1979. Ardent partisan du bilinguisme dont il est un produit éloquent, il sera contraint à la démission par suite des nombreuses cabales ourdies contre lui par les partisans de l'étroitesse d'esprit et de la sécheresse intellectuelle, qui ont tous trouvé refuge dans le parti unique, godillot et reptilien.

Abordant ça et là le problème de l'arabisation version ba'thiste, il ne trouve pas de mots assez durs pour stigmatiser ceux qui s'en font les défenseurs acharnés au-delà de toute raison, motivés qu'ils sont par une idéologie mortifère, prêts à sacrifier des générations d'élèves pour leurs intérêts idéologiques. La suite de l'histoire nous donnera hélas des exemples probants.

La charge portée contre lui sera téléguidée par un personnage aussi rigide intellectuellement que le troupeau qui lui sert de militants, à savoir Yahyaoui, responsable du FLN et que Lacheraf décrit ainsi : « Ledit M.S. Yahyaoui, nature frustre, à l'esprit confus et néanmoins ancien élève des Oulémas, mais aussi sûrement chef de file et protecteur attiré des militants arabistes les plus excités du Baâth algérien, avait abusé de ses hautes responsabilités pour mobiliser contre moi à Guelma tous les hommes de main et cadres dévoyés dont il pouvait disposer. »

Il n'est pas tendre non plus envers Boualem Benhamouda, ministre de l'Intérieur de Boumediène, qui voulait justement au nom d'une authenticité douteuse, changer les noms de lieux multiséculaires et que Lacheraf qualifie de pitreries.

Pour ceux de ma génération qui l'aurait oublié, Benhamouda est le ministre de Wahran, Qacentina, Bouleïda, Stif et j'en passe. Une toponymie reconnue internationalement sacrifiée en un tour de main sur l'autel de l'arabisme version baâthiste. Le peuple algérien semble condamné à subir les élucubrations de tristes sires que l'histoire, suivant on ne sait quelle logique supérieure ou quelle facétie, à jeter sur le chemin de son destin. On se sent accablé rien qu'à y penser. On était bilingue, quelle chance ! On est devenu zérolingue, quel malheur ! On raconte pourtant qu'un chat perspicace a remarqué que lorsque le chien aboyait, les souris sortaient de leur trou, car elles savaient que lorsque le chien est là, le chat n'y est pas, forcément. Ce chat perspicace apprit donc à aboyer pour tromper les souris. Et prouver du même coup l'avantage du bilinguisme.

Concernant les politiques qu'a connues

l'Algérie et les conséquences souvent douloureuses et dramatiques que l'on a vécues, Mustapha Lacheraf parle de l'acculturation postindépendance, plus grave que la précédente et qui a vu l'importation de l'idéologie baâthiste par les partisans d'une arabisation au rabais qui ne tenait aucun compte des spécificités du pays, ni de son génie propre et la richesse de son histoire.

Heureusement, d'autres passages sont plus réjouissants, quand il nous parle des belles rencontres de sa vie. Entre Jacques Berque et lui par exemple, il y a assaut d'amabilités et respect mutuel par livre interposé, mais les deux hommes qui ont en commun le même terroir ne se sont jamais rencontrés. D'ailleurs, en lisant Des noms et des lieux, j'y ai vu comme une suite à «L'intérieur du Maghreb» de Berque. Les deux auteurs expriment le même intérêt pour les lieux, les hommes que le passage du temps n'affecte pas ou si peu, les mots évocateurs de pratiques qui résistent au changement.

A la Medersa Thaalibiya, il aura comme professeur d'histoire de l'art, des civilisations, l'écrivain Max-Paul Fouchet auquel va le lier une grande amitié, renforcée par ses positions anticolonialistes exprimées. Une amitié sincère qui va durer jusqu'à la mort de Fouchet. Fouchet n'est pas un pied-noir, mais un français de France, un pathos comme on disait alors. Son père, un gazé de la guerre de 14, était venu en Algérie sur le conseil des médecins. Son fils avait neuf ans. Nullement influencé par la mentalité pied-noir, Fouchet a toujours proclamé sa condamnation du colonialisme et affiché sa sympathie pour les musulmans.

Ce livre vous donne la nostalgie d'un temps où vivre, malgré la colonisation, avait un sens. Il arrive à nous transmettre, sans forfanterie, ce qu'il y avait de passionnant dans sa vie. Il est rassurant de penser qu'un tel personnage a fait partie de notre histoire, en ces temps troubles où des seconds couteaux s'écharpent à qui mieux mieux pour accéder à la magistrature suprême, toute honte bue, pour être installés au palais d'El-Mouradia dans un véhicule anti-émeute, sous les quolibets vengeur d'un hirak qui n'a pas encore assouvi son rejet du système.

Mustapha Lacheraf est décédé à Alger le 13 janvier 2007, des suites d'un AVC, à l'âge de 90ans. Vie et mort d'un intellectuel discret, qui ne parle jamais autant de lui que lorsqu'il parle de l'Algérie, de son Hodna natal.

Djamel Ahcene Abada



Fajr	Dohr	Asr	Maghreb	Isha
05:14	12:40	16:02	18:41	19:59

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE

LE GÉNÉRAL D'ARMÉE SAÏD CHANEGRIHA PRÉSIDE LA CÉRÉMONIE D'INAUGURATION DU NOUVEAU SIÈGE D'UNE UNITÉ DE LA 3^E RM

Le ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire, le Général d'Armée Saïd Chanegriha, a présidé, dimanche, la cérémonie d'inauguration du nouveau siège d'une unité de la 3e Région militaire, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale.

Lors du 2ème jour de sa visite de travail et d'inspection en 3ème Région militaire, Monsieur le Général d'Armée Saïd Chanegriha, ministre Délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire a présidé, aujourd'hui 11 octobre 2026, la cérémonie d'inauguration du nouveau siège d'une unité de la 3ème Région militaire", précise la même source.

A l'entame, et après la cérémonie d'accueil, le Général d'Armée Saïd Chanegriha a suivi un exposé détaillé sur ce projet, présenté par les responsables de cette réalisation, avant de visiter sur le terrain les nouvelles infrastructures, à même de "contribuer à la mise à disposition des conditions profes-

sionnelles et de vie adéquates aux personnels de cette unité, leur permettant d'accomplir parfaitement les missions qui leur sont assignées", ajoute le communiqué.

A cette occasion, le Général d'Armée Saïd Chanegriha a rencontré les cadres, auxquels il a donné un ensemble d'orientations et d'instructions relatives, notamment, à "la nécessité de préserver cette infrastructure et de redoubler d'effort lors de l'application du programme de préparation au combat et de maintenir la disponibilité opérationnelle au plus haut niveau".

A l'issue, le Général d'Armée Saïd Chanegriha, a signé le livre d'or de l'unité, conclut le communiqué.

RA



CLIMAT

MANIFESTATION À BRUXELLES POUR UNE ACTION PLUS FORTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

Quelque 45.000 personnes selon la police ont défilé, dimanche à Bruxelles jusqu'au siège de l'Union européenne (UE), pour réclamer une action plus forte contre le changement climatique, avant la COP 31, prévue du 9 au 20 novembre à Antalya, en Turquie. Les vagues de chaleur record qui ont frappé 31 pays européens ces derniers mois ont suscité des inquiétudes face à l'impact du changement climatique.

"Il y a une très grande préoccupation dans la population, pas seulement parmi les manifestants aujourd'hui", explique l'économiste belge Etienne de Callatay, présent dans le cortège. "Les grandes chaleurs qu'on a vécues cet été c'est quelque chose dont tout le monde a eu conscience. Les politiques ne doivent pas avoir peur d'une sanction électorale s'ils prennent des mesures courageuses en matière environnementale", ajoute-t-il.

Aurore Schreiber, qui travaille pour une ONG de coopération au développement, a expliqué être venue avec sa famille "pour que les politiciens se réveillent et entendent le message des citoyens".

"Il faut écouter les revendications des jeunes et des personnes les plus précarisées. Il faut des circuits plus verts, plus justes, qui intègrent la question des travailleurs et des rémunérations", a-t-elle insisté.

Des délégués du monde entier se réuniront le mois prochain dans la station balnéaire turque d'Antalya pour la COP. Mais l'espoir que ce sommet annuel de l'ONU sur le climat débouche sur des avancées majeures reste faible, car les Etats-Unis se sont désengagés du processus et la dynamique s'essouffle en Europe.

RI

AHMED ATTAFF DEPUIS TRIPOLI

« LA RÉFORME DU CONSEIL DE SÉCURITÉ N'EST PLUS UNE SIMPLE QUESTION DE NÉGOCIATION, MAIS UNE QUESTION DE JUSTICE ET DE LÉGITIMITÉ

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, a souligné, dimanche à Tripoli (Libye), que la réforme du Conseil de sécurité des Nations Unies n'est plus une simple question de négociation, mais une question de justice, de légitimité et de crédibilité pour l'ordre international.

S'exprimant lors de la 14e Réunion ministérielle du Comité des Dix chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union africaine (C-10) sur la réforme du Conseil de sécurité des Nations Unies, le ministre d'Etat a précisé que l'ordre international multilatéral est mis à l'épreuve quant à sa capacité à relever les défis, à apporter des solutions aux crises et à restaurer la confiance dans l'aptitude des institutions à répondre aux défis actuels.

En 1945, la plupart des pays africains jouaient sous le joug colonial et, par conséquent, le continent ne disposait pas d'une voix

audible lors de la mise en place de l'ordre international, a-t-il rappelé.

Et de faire remarquer que le monde a depuis connu de profondes mutations dans les rapports de force et la configuration politique, avec l'émergence de nouveaux Etats et groupes régionaux et un élargissement substantiel de la composition de l'ONU, sans que la structure du Conseil de sécurité n'accompagne cette évolution de manière adéquate, jugeant inacceptable que l'Afrique demeure sous-représentée dans les sièges non permanents et absente des sièges permanents du Conseil de sécurité.

L'Afrique réclame, à juste titre et en toute légitimité, la réparation de l'injustice historique dont elle est victime, a martelé le ministre d'Etat, soulignant que "l'histoire ne saurait servir de prétexte pour figer le présent" et que le continent "demande à être traité sur un pied d'égalité avec les autres blocs et continents".

RA

SOUDAN

L'ONU PRÉOCCUPÉE PAR DES INFORMATIONS FAISANT ÉTAT DE LA MORT DE CIVILS AU KORDOFAN-OCCIDENTAL

L'ONU a fait part, dimanche, de sa "profonde préoccupation" face aux informations selon lesquelles des frappes de drones ont fait 17 morts parmi les civils, dont des femmes et des enfants, dans l'Etat du Kordofan occidental au Soudan, en proie aux attaques des Forces de soutien rapide (FSR).

Le Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA) des Nations Unies au Soudan a déclaré qu'une frappe de drone meurtrière a touché un bâtiment abritant des familles déplacées le 9 octobre à An Nuhud, dans l'Etat du Kordofan-Occidental. Au moins 12 civils, dont des femmes et des enfants, auraient été tués et huit autres blessés, a indiqué le bureau onusien dans un communiqué.

Le même jour, une autre frappe de drone dans la ville de Ghubaish aurait tué cinq civils, dont trois enfants, dans

un quartier résidentiel accueillant des familles déplacées, ajoute la même source. L'OCHA a souligné qu'il s'agissait de personnes qui avaient déjà été forcées de quitter leurs foyers en raison du conflit, pour ensuite être confrontées à de nouvelles violences dans les endroits où elles avaient cherché refuge. La fréquence croissante des frappes de drones à travers le Soudan est "profondément alarmante", a déclaré le bureau, avertissant que ces attaques exposent les civils, y compris les familles déplacées, à de nouveaux risques de mort, de blessures et de souffrances.

L'OCHA a, en outre, insisté sur le fait que "le droit international humanitaire doit être respecté, et les civils ainsi que les infrastructures civiles protégés", relevant que les personnes fuyant la violence doivent pouvoir trouver refuge et ne pas être confrontées à de nouvelles menaces contre leur

vie. Trente déplacés, dont des femmes et des enfants, avaient été tués et des dizaines d'autres blessés vendredi dans une attaque de drone des FSR ayant visé un centre d'accueil de déplacés dans la localité de Wad al-Mahi, dans la région du Nil-Bleu, au sud-est du Soudan.

Selon le gouverneur de Wad al-Mahi, Mahgoub Al-Cheikh, 26 femmes et 4 enfants résidant dans le centre d'accueil de déplacés ont été tués par un drone appartenant aux Forces de soutien rapide (FSR), qualifiant cette attaque de "lâche".

Le Soudan est en proie à un conflit entre l'armée et les FSR depuis avril 2023. Ce conflit a fait des dizaines de milliers de morts et environ 13 millions de déplacés, selon les estimations de l'ONU et de la communauté internationale.

RI